

**Evaluation en continu  
de la démarche Figure libre,  
parcours artistiques dans le champ social  
Projets réalisés en 2013**

**RAPPORT ANNUEL**  
**Juillet 2014**

## SOMMAIRE

<b>I. Introduction .....</b>	<b>3</b>
1. La démarche « Figure libre, parcours artistiques dans le champ social ».....	3
2. Le projet d'évaluation en continu.....	3
<b>II. Eléments de bilan annuel de la démarche .....</b>	<b>6</b>
1. Présentation des projets .....	6
2. Modalités de portage et de valorisation de la démarche .....	13
<b>III. Résultats de l'évaluation .....</b>	<b>14</b>
1. L'engagement des parties prenantes des projets dans leur élaboration .....	14
2. L'implication des structures d'action sociale et de leur public (nouvelle partie).....	15
3. Les effets des projets sur les participants .....	18
4. Les effets des projets sur les partenaires.....	23
5. La conduite de projet et le partenariat.....	25
<b>IV. Synthèse et propositions .....</b>	<b>34</b>
1. Synthèse des résultats de l'évaluation et analyse du comité de projet .....	34
2. Propositions relatives à l'évolution de la démarche .....	36

# I. Introduction

## 1. La démarche « Figure libre, parcours artistiques dans le champ social »

La démarche Figure libre, mise en place par le Département de la Seine-Saint-Denis, implique trois directions qui la cofinancent : la Direction de la Culture, du Patrimoine, du Sport et des Loisirs (DCPSL) ; la Direction de la Prévention et de l'Action Sociale (DPAS) et la Direction de l'Enfance et de la Famille (DEF).

Il s'agit d'une action visant à introduire l'art et la culture en tant qu'outils mobilisables par les structures d'action sociale départementales (circonscriptions du service social départemental, projets de ville RSA, circonscriptions de l'aide sociale à l'enfance, centres de protection maternelle et infantile...) pour favoriser l'insertion sociale et/ou la remobilisation de leur public.

Chaque année depuis 2010, plusieurs de ces structures d'action sociale ont accueilli un artiste ou un groupe d'artistes, accompagnés par une structure du champ culturel, pour engager chacune un processus de création artistique impliquant directement des travailleurs sociaux et des personnes qu'ils accompagnent dans le cadre de leur fonction.

Ces projets contribuent à la construction d'une politique publique globale axée sur le rapprochement entre acteurs culturels et acteurs du champ social.

## 2. Le projet d'évaluation en continu

La particularité de cette évaluation est d'associer les trois directions impliquées dans la démarche Figure libre ainsi que le Service du projet de gestion et de l'évaluation de la DSOE.

### 2.1. Objectifs et questionnement de l'évaluation

Le questionnement évaluatif est structuré sur la base des objectifs de l'action, qui renvoient aux dimensions sociale, éducative et culturelle de la démarche, et qui ont fait l'objet d'une explicitation et d'une déclinaison lors de l'élaboration du projet d'évaluation.

Il s'agit de la première année de mise en œuvre du dispositif d'évaluation. Elle a porté sur l'ensemble du questionnement défini en amont. Le champ du questionnement et l'outillage méthodologique seront revus pour les années suivantes.

#### ➤ Objectifs finaux (sur le public cible)

- *Atteindre davantage de publics éloignés de la culture, réduire la distance, développer leur appétence et leur pratique (fréquence et diversification)*

Concernant le public des structures d'action sociale, quel est le profil des personnes ayant participé (hommes/femmes, tranches d'âge, personnes seules, problématiques sociales, etc.) ?

Combien de personnes ont participé ? Le nombre de personnes touchées est-il satisfaisant ou doit-il évoluer ? Quelles sont les conditions d'une extension du public participant ? On s'intéresse ici aux participants directs mais également au « 2ème cercle », à savoir le public ayant assisté aux propositions de sorties associées au projet.

Dans quelle mesure la participation à l'action a-t-elle contribué à réduire la distance à la pratique d'activités culturelles ou artistiques, développé l'appétence et la pratique pour les participants (en particulier pour le public des structures d'action sociale) ? Il s'agit d'analyser comment peut s'exprimer la réduction de distance et l'appétence à la pratique : le franchissement d'une barrière symbolique dans un premier temps ? La volonté de pratiquer de nouveau suite à l'action ? En tant qu'acteur / que spectateur ? Dans un autre cadre, de manière plus autonome ? Cette volonté se traduit-elle dans les faits ?

- *Contribuer à la redynamisation des personnes en vue de leur insertion sociale et de leur autonomie, les aider à affirmer leur potentiel, leur autonomie, leur position de sujet*

Quels effets a eu la participation au projet sur le public des structures d'action sociale en termes de redynamisation, d'estime de soi, d'autonomie ? Comment sont-ils ressentis par eux et par les travailleurs sociaux ? Comment se traduisent ces effets concrètement (mobilisation, enclenchement de dynamiques sociales, professionnelles, etc.) ?

Constate-t-on des différences sur ce point entre différentes catégories ou différents profils de public ?

- *Faire évoluer les représentations réciproques et les relations entre travailleurs sociaux et public des structures d'action sociale*

Les représentations réciproques entre les travailleurs sociaux et le public ont-elles évolué et de quelle manière (en termes de considération, de rapports de confiance...) ? Quels changements sont perceptibles dans leurs relations après la participation à l'action ? Des difficultés dans l'accompagnement social ont-elles pu être levées et lesquelles ?

- *Permettre à des artistes d'avoir une expérience humaine et artistique inédite, en phase avec leur recherche*

Comment les artistes ont-ils vécu cette expérience ? Quels apprentissages en tirent-ils, sur le plan de leur recherche artistique et de leur conception de leur activité artistique ? Souhaitent-ils renouveler une expérience de ce type et à quelles conditions ?

#### ➤ Objectifs portant sur la gouvernance et la mise en œuvre

- *Construire un axe de politique publique autour du rapprochement entre les acteurs de la culture et ceux de l'action sociale*

Comment la démarche peut-elle ou doit-elle évoluer ? Quelles sont les moyens et conditions de sa structuration ? Quels critères d'éligibilité et de soutien (financier et en ingénierie) retenir pour les différents types de projets la composant ?

Quel est le rôle à long terme du Département vis-à-vis de cette démarche ? S'agit-il d'impulser, de développer, de consolider ? Quels relais à identifier pour construire des partenariats susceptibles de « porter » la démarche ?

- *Développer durablement le lien entre acteurs sociaux et acteurs culturels, pour intégrer la dimension sociale au champ culturel et la dimension culturelle au champ social, aux échelons départemental et local*

Le personnel des services sociaux a-t-il, suite à sa participation, intégré la culture comme outil et composante à part entière de l'accompagnement du public ? Dans quelle mesure l'action a-t-elle permis de convaincre les travailleurs sociaux de l'utilité de la culture comme outil d'insertion sociale et/ ou d'accompagnement des usagers ? Quelles initiatives en ce sens ont suivi l'action ?

Quels rapprochements entre acteurs culturels et acteurs du social l'action a-t-elle produits (à l'échelon département / à l'échelon local) ? A l'échelon local (ville, quartier) en particulier, sont-ils susceptibles de perdurer / ont-ils perduré suite à l'action ? Des projets partenariaux ont-ils été montés de manière autonome par la suite ?

Quelles sont les conditions qui favorisent ou freinent ces rapprochements ?

Des liens durables se sont-ils noués entre les lieux culturels et le nouveau public ? Des initiatives peuvent-elles être repérées et favorisées ? Quelles sont les conditions nécessaires à l'autonomisation et au développement de ces liens ?

- *Favoriser le développement de projets entre acteurs culturels et acteurs sociaux tout en maîtrisant le temps passé sur le pilotage opérationnel par le Département*

Avec une visée opérationnelle, on pose ici la question du partenariat autour des opérations, la gouvernance des projets, les modalités de mise en œuvre des projets, etc. Il s'agit donc d'analyser les processus, les fonctions et rôles des parties prenantes, en particulier sur l'étape de montage des projets, en identifiant les difficultés rencontrées par les pilotes et les porteurs de projets mais également les marges de progrès en la matière.

Il conviendra également de s'interroger sur les conditions du développement des projets et de l'accompagnement apporté par le Département à l'avenir.

Les réponses aux questions suivantes contribuent à dresser des constats, qui doivent permettre de faire émerger des apports de l'action au regard des différents objectifs, ainsi que des limites. Dans ce cas, l'évaluation devra poser de manière systématique la question des leviers envisagés et envisageables pour les dépasser.

Sur la base des réponses aux questions évaluatives, des axes de travail doivent être identifiés, en particulier sur les points suivants :

- les possibilités et les conditions d'évolution de la démarche (critères et modalités de soutien, partenaires, types de projets soutenus, etc.) ;
- les conditions d'un élargissement de la démarche en termes de nombre de projets et de nombre de personnes impliquées dans les projets ;
- l'opportunité de reconduire l'année suivante un tel projet dans une structure d'action sociale, et le cas échéant, des modalités de reconduction ;
- le montage de projets et la répartition des rôles entre les porteurs de projets et le Département ;
- la durabilité des relations de proximité après le projet, c'est-à-dire sur le développement des liens entre le lieu culturel accueillant l'action et le nouveau public constitué par les participants ;
- le rapprochement et les partenariats des acteurs sociaux et culturels à l'échelle locale.

Plus globalement, l'identification des limites relatives aux effets de l'action, au regard des différents objectifs, doit permettre de faire émerger un ensemble de propositions d'adaptation, dans le sens d'une amélioration de l'action menée et d'une amélioration de ses effets.

## 2.2. *Méthode d'évaluation*

L'évaluation en continu consiste à mettre en place des outils de collecte d'information et des espaces de discussion permettant d'évaluer annuellement la démarche. L'évaluation se positionne aussi comme un accompagnement au pilotage et au changement. La démarche repose sur la mobilisation des parties prenantes de l'action. Ainsi, elle implique les porteurs de projets (chargés notamment de recueillir les éléments d'évaluation auprès du public) et l'ensemble des acteurs impliqués.

L'évaluation est réalisée en interne, pilotée par le comité de projet regroupant les trois directions impliquées<sup>1</sup>, avec l'appui méthodologique du SPGE/DSOE. Annuellement, un rapport d'évaluation est produit par le comité de projet regroupant les trois Directions, sur la base des outils suivants :

1. Fiche d'évaluation renseignée par chaque structure d'action sociale ;
2. Enquête auprès des usagers participants, renseignée avec l'accompagnement des travailleurs sociaux. Une synthèse de ces questionnaires est réalisée par la CESDI, cellule des études statistiques de la DPAS.
3. Fiche d'évaluation renseignée par chaque partenaire culturel ;
4. Fiche d'évaluation renseignée par chaque artiste ou groupe d'artistes ;

A partir de l'analyse des fiches d'évaluation et de sa propre expertise, le comité de projet (dans une configuration restreinte, à savoir les cadres de la DCPSL, de la DPAS et de la DEF), produit également son analyse des projets et de la démarche.

<sup>1</sup> Composition de l'équipe projet Figure libre en page 25.

## II. Eléments de bilan annuel de la démarche

Le présent rapport concerne les projets menés entre septembre 2012 et septembre 2013. Les projets initiés à l'automne 2013 seront évalués en 2014.

### 1. Présentation des projets

En 2012-2013, 6 projets ont été mis en œuvre dans le cadre de la démarche Figure libre. Ils ont concerné 13 structures d'action sociale :

- 4 circonscriptions du Service social départemental (DPAS) ;
- 3 projets de ville RSA (DPAS) ;
- 2 circonscriptions et établissements de l'Aide sociale à l'enfance (DEF) ;
- 1 centre de Protection maternelle infantile (DEF) ;
- 2 autres structures municipales ou associatives (Programme de réussite éducative, Groupe d'entraide mutuelle de Saint-Denis).

Ils ont été financés par le Département à hauteur de 63 000 euros de subventions (auxquels s'ajoutent 6 500 euros en prestations liés à la communication exceptionnelle ou la production d'exposition itinérante pour diffusion), soit 69 500 €, répartis entre les directions de la manière suivante :

- 35 000 euros par la Direction de la culture, du patrimoine, des sports et des loisirs ;
- 15 000 euros par la Direction de la Prévention et de l'action sociale ;
- 19 500 euros par la Direction de l'enfance et de la famille.

Au-delà de la participation du Département, 2 projets ont obtenu des financements complémentaires (Villes, DRAC, souscription publique) : Nicolas Frize (43 000 €) et Michel Semeniako (15 000 €).

Ces données ne comprennent pas les ressources propres des associations porteuses, ni les ressources humaines mobilisées par le Département pour la construction et le suivi des projets, et l'animation de la démarche. Par ailleurs, parmi les 6 structures concernées, 5 sont conventionnées avec le Département et reçoivent à ce titre un soutien au fonctionnement.

Les projets ont fait l'objet de :

- 83 séances d'atelier, soit en moyenne 14 par projet ;
- 13 sorties culturelles collectives, soit en moyenne 2 par projet.

Ils ont mobilisé :

- 168 participants (entre 9 et 69 personnes selon les projets), dont 25 professionnels des structures d'action sociale (sur 5 projets), soit environ 15% des participants ;
- En moyenne, chaque professionnel des structures d'action sociale a participé à hauteur de 42h (concernant les ateliers uniquement) ;
- Un seul projet a indiqué le nombre de participants du 2<sup>ème</sup> cercle (famille, amis) aux sorties et rencontres : 50 participants pour « Toute une histoire » à Saint-Denis).
- Sur 5 projets (pas de réponse pour le projet de Tremblay-en-France), 1 312 spectateurs lors des restitutions en public, dont 1 032 personnes à la restitution du projet de Nicolas Frize. Ainsi, en le retirant du calcul, la moyenne de spectateurs est de 70.

## Les projets financés en 2013

Projet « Atelier d'expression théâtrale – Les vagues » - Bagnolet		
<b>Présentation du projet</b>	Structure d'action sociale	Projet de ville RSA - Bagnolet
	Artiste	Régis Hébette (metteur en scène) et Pascal Bernier (comédien) de la compagnie Public Chéri implantée au théâtre de l'Echangeur
	Structure(s) culturelle(s)	Porteuse : Théâtre de l'Echangeur (Bagnolet)
	Descriptif du projet	Atelier de jeu théâtral à partir du texte « Les vagues » de Mariette Navarro
<b>Éléments de bilan</b>	Nombre de séances	Une trentaine
	Nombre de sorties	4 sorties théâtre
	Nombre de participants	<b>TOTAL : 15</b> - dont 2 professionnels de la structure d'action sociale ; - dont 12 femmes et 3 hommes.
	Tranches d'âge des participants	Moins de 18 ans : / 18 – 30 ans : 2 30 – 50 ans : 6 Plus de 50 ans : 7
	Modalités de restitution	La restitution publique de la pièce mise en scène s'est tenue les samedi 6 juin (20h30) et dimanche 7 juin (18h). au théâtre de l'Echangeur. 80 personnes y ont assisté.
	Calendrier	D'octobre 2012 à juin 2013
<b>Financement</b>	Subvention du Département	9 000 euros
	Autres financements	Ressources propres du Théâtre l'Echangeur : 7 375 euros

Ce projet est une initiative propre à l'Echangeur qui avait tissé des relations avec l'équipe du service RSA de Bagnolet durant les saisons précédentes avec une première expérience de jeu théâtral. Le désir était partagé de poursuivre avec la mise en place d'un atelier de pratique du théâtre. C'est la responsable du PDV qui, connaissant la démarche Figure libre, a demandé si un soutien à ce titre était possible. Une rencontre avec les pilotes de la démarche et les deux structures a confirmé la convergence des objectifs et des paramètres.

Le service de la Culture a estimé qu'un soutien était donc possible à hauteur de 9000 €. Cette enveloppe - que la structure a finalement jugé insuffisante, en ajoutant des séances sur ses ressources propres - est inférieure à la plupart des projets mais pour un nombre de séances supérieur.

On peut noter que le Service social, sur suggestion de l'équipe projet, avait été approché pour faire partie du projet, mais sans succès. La relation ancienne entre le théâtre et du service insertion et la motivation insuffisamment travaillée en amont avec le service social expliquent sans doute cet échec. Le groupe étant néanmoins de taille suffisante, cela n'a pas porté préjudice au projet.

Le spectacle de restitution publique était abouti et rigoureux. Le travail et la prise de risque était manifestement énorme pour les participants sur scène pendant environ 40 minutes. Néanmoins, on peut regretter une forme trop théâtrale (déclamation), un peu trop raide, reposant sur un texte âpre (sur le thème de l'engagement d'un 'nous' collectif et revendicatif), sans décor ni autre accompagnement. On peut se demander s'il ne serait pas plus approprié d'introduire un peu plus de légèreté et d'approche ludique auprès de personnes déjà en grande fragilité et difficulté de vie.

## Les projets financés en 2013 (suite)

Projet « Toute une histoire » - Saint-Denis		
Présentation du projet	Structure d'action sociale	Maison des parents - Rencontre 93/Avvej - Saint-Denis
	Artiste	Saraswati Gramich (plasticienne) et Eric Chauvier (écrivain et anthropologue)
	Structure(s) culturelle(s)	Porteur : Synesthésie (association), Saint-Denis
	Descriptif du projet	« Toute une histoire » est un projet de résidence croisée écriture/arts visuels, mené par Eric Chauvier et Saraswati Gramich, avec des personnes en difficulté relationnelle avec leurs enfants, réunis au sein de l'Atelier des parents. Les artistes ont participé en tant que parents à l'atelier conte (théâtre forum) animé par Clara Guenoun depuis plusieurs années dans l'établissement.
Éléments de bilan	Nombre de séances	18 séances
	Nombre de sorties	1
	Nombre de participants	<b>TOTAL : 15</b> - dont 2 professionnels de la structure d'action sociale (dont 1 stagiaire); - dont 13 femmes et 2 hommes.
	Tranches d'âge des participants	Non renseigné Tous Adultes
Modalités de restitution	Modalités de restitution	« Toute une histoire » a donné lieu à une restitution publique le jeudi 13 juin de 15h30 à 18h30 à la Pop up gallery de Synesthésie (Saint-Denis) sous forme de lectures de textes d'Eric Chauvier. Une quarantaine de personnes y a assisté.  Les supports (édités en nombre) sont d'une part un montage audiovisuel d'images fixes et texte (dvd), et d'autre part un document imprimé pliable comme un origami avec 2 sens d'ouverture.
	Calendrier	D'octobre 2012 à mai 2013
	Financement	
Financement	Subvention du Département	15 000 euros
	Autres financements	Autres contributions : 1780 euros de valorisation sur les fonds propres du partenaire culturel.

Ce projet est la continuité d'une démarche engagée l'année passée avec les mêmes artistes dans ce même établissement dans le cadre d'une résidence d'écrivain (droit commun Service de la Culture) auprès de l'atelier scolaire avec les adolescents. La poursuite une deuxième année, souhaitée par toutes les parties- était soumise à la condition de toucher un autre secteur de l'établissement que l'année précédente.

Ce projet s'est trouvé enchâssé dans l'atelier conte proposé par Rencontres 93 dans le cadre de l'atelier des parents. Cela en fait un projet très atypique car ce ne sont pas les 2 artistes qui menaient les séances. Ils ont participé au théâtre Forum au même titre que les parents et ont produit à partir de l'observation de ce qui se jouait là, l'un un texte, l'autre des images. Cette confusion était troublante pour l'équipe projet qui craignait que l'intervention des artistes ne soit pas lisible ni active dans le groupe. Mais, au bout du compte, cela a produit un résultat intéressant et le retour des questionnaires d'évaluation par 2 des usagers atteste que la présence active des 2 artistes a bien été appréhendée et manifestement appréciée en tant que tel.

Le temps de restitution, véritable performance en direct des participants, a été une vraie réussite.



## Les projets financés en 2013 (suite)

Projet « Lumières sur la ville » - Sevrans		
Présentation du projet	Structure d'action sociale	Circonscription de l'Aide sociale à l'enfance - Sevrans
	Artiste	Michel Séméniako (photographe)
	Structure(s) culturelle(s)	Porteur : Khasma (association rassemblant des professionnels des domaines artistique et socio-éducatif autour de la production et la diffusion de projets à l'interface entre champ social et pratiques artistiques), Les Lilas
	Descriptif du projet	Mené par le photographe Michel Séméniako avec des professionnels de l'ASE, des assistantes familiales et des adolescents, le projet a invité chaque participant à porter un regard sur la ville de Sevrans, à l'interpréter de nuit. Des prises de vue nocturnes, jouant entre lumière et mouvements, ont ainsi été réalisées avec chacun des participants.
Eléments de bilan	Nombre de séances	Il est difficile de compter, de nombreux rencontres collectives et rendez-vous individuels ou en petits groupes se sont tenus pour les séances préparatoires aux prises de vue, puis pour les prises de vue nocturnes.
	Nombre de sorties	1 sortie collective au Grand Palais pour voir l'exposition Dynamo.
	Nombre de participants	<b>TOTAL : 22</b> - dont 11 professionnels de la structure d'action sociale ; - dont 15 femmes et 7 hommes.
	Tranches d'âge des participants	Moins de 18 ans : 11 18 – 30 ans : 5 30 – 50 ans : 2 Plus de 50 ans : 4
	Modalités de restitution	Un blog a été mis en place par les participants pour partager les réalisations ( <a href="http://figurelibre.blogspot.fr/">http://figurelibre.blogspot.fr/</a> ). Une exposition s'est tenue du 8 octobre au 2 novembre 2013 à l'Espace François Mauriac (Sevrans) avec un vernissage le 9 octobre. Environ 80 personnes ont participé à ce temps de restitution du projet. Un livre présentant le travail mené a également été produit. 2 jeux d'exposition itinérante ont été tirés pour les besoins de la DEF.
	Calendrier	D'octobre 2012 à avril 2013
Financement	Subvention du Département	Pour le projet lui-même : 15 000 euros - Complété par la prise en charge du cocktail + des outils de communication (2500 €)  Pour les besoins du Département, choix d'acquérir des objets pour la suite : - 2 jeux d'exposition itinérante : achat 2000 euros par le Département - Catalogue : 2000 euros d'achat par le Département
	Autres financements	- DRAC Ile-de-France (appel à projet politique de la ville du SDAT) = 12 000 euros - Financement participatif sur plateforme internet Pour le catalogue = 3 000 euros

L'artiste a été choisi par le Service de la Culture, proposé ensuite au partenaire Khasma en connaissance des liens antérieurs existants. Il s'agit de la première expérience de projet avec une circonscription ASE.

Spécificité du projet due au médium photographique : les prises de vues ne pouvant se réaliser avec un groupe, le projet a comporté surtout des séances en petits groupes. A peut-être moins bénéficié, de ce fait de la dynamique et des effets fédérateurs du collectif, mais par contre a permis un plus grand nombre de participants. Difficulté importante rencontrée avec la Ville et ses acteurs culturels qui ont été sollicités dès le début pour prendre part au projet : le partenariat ne s'est pas opéré. Non seulement la médiathèque ne s'est pas approprié le projet mais en fin de course avec la responsable arts plastique et le centre culturel F. Mauriac, il s'agit d'une incompréhension totale. Bien dommageable au vu du résultat artistique qui concerne bien l'image du territoire.

Le partenaire culturel (dont c'était le 3<sup>e</sup> projet Figure libre) a su trouver les financements complémentaires qui ont permis de produire une restitution que la seule subvention du Département ne peut d'ordinaire assurer. Au vu de la qualité des images réalisées, et compte tenu que la ville n'organise pas ce type d'événement, le Département a choisi de traiter l'expo comme une expo de sa collection d'art contemporain en produisant affiches, flyers et invitations en nombre, ce qui a contribué à donner une grande visibilité à ce projet.

## Les projets financés en 2013 (suite)

Projet « Exposition invisible » - Montreuil		
Présentation du projet	Structure d'action sociale	Circonscription de service social et Projet de ville RSA
	Artiste	Groupe LAPS (association, structure de production artistique réunissant des plasticiens, éclairagistes, scénographes et vidéastes)
	Structure(s) culturelle(s)	Porteur : LAPS RMN Grand Palais associé en principe
	Descriptif du projet	En relation avec l'exposition « Dynamo » du Grand Palais, les artistes du Groupe Laps ont proposé à des habitants et usagers de la ville de Montreuil, en lien avec le service social et le projet de ville, de partager les étapes d'un processus artistique nourri par diverses expérimentations artistiques autour de la lumière et du mouvement. L'idée était de produire un vrai catalogue d'une fausse exposition.
Eléments de bilan	Nombre de séances	11 séances du 11 avril 2013 au 18 juillet 2013 (dont une le samedi matin et une en nocturne)
	Nombre de sorties	3 (deux à l'exposition Dynamo et une chez l'imprimeur)
	Nombre de participants	<b>TOTAL</b> : 9 participants (5 du côté du service social + 4 du côté du projet de ville) - dont 2 professionnels de la structure d'action sociale ; - dont 7 femmes et 2 hommes.
	Tranches d'âge des participants	Moins de 18 ans : / 18 – 30 ans : 1 30 – 50 ans : 4 Plus de 50 ans : 4
	Modalités de restitution	Le groupe de participants a présenté publiquement son « vrai/faux catalogue » le 24 septembre à 18h à la Bibliothèque Robert Desnos. Un blog ( <a href="http://groupe-laps.org/expositioninvisible/">http://groupe-laps.org/expositioninvisible/</a> ) faisait partager les étapes du projet et les réalisations. Environ 80 personnes y ont assisté.
	Calendrier	D'avril à juillet 2013
Financement	Subvention du Département	15 000 euros
	Autres financements	/

Le projet s'est très bien déroulé du point de vue artistique et humain et la réalisation finale est de grande qualité. L'équipe projet regrette la trop faible participation, due essentiellement au fait que la circonscription de service social a dû affronter une situation de crise interne au moment même où l'action a démarré. Cela a fortement impacté la recherche de participation directe des usagers et professionnels. Le calendrier était trop juste et n'a pas pu se réajuster à cause de l'été et de la non-disponibilité du collectif d'artistes à l'automne.

Associer la RMN – Grand palais (avec qui la DCPSL a établi une convention) s'est révélé infructueux par faute d'implication du partenaire. Néanmoins le choix de l'expo « Dynamo » a été une bonne base de travail pour le groupe Laps.

## Les projets financés en 2013 (suite)

Projet « Atelier parent-enfant autour du conte » - Tremblay-en-France		
<b>Présentation du projet</b>	Structure d'action sociale	Circonscription de Service social, Programme de Réussite Educative, PMI et association Arrimages
	Artiste	Compagnie Nathalie Béasse : Erik Gerken et Sébastien Lalanne (comédiens-intervenants)
	Structure(s) culturelle(s)	Porteur : Théâtre Louis Aragon
	Descriptif du projet	Dans la continuité des réflexions engagées dans le cadre du groupe « action collective culture », initiée par la circonscription de service social, le projet d'un atelier conte parent-enfant a vu le jour.  L'idée était de donner un temps de pratique et d'échange inhabituel à la fois entre un parent et un enfant, et entre un usager et un professionnel des services sociaux, dans un autre contexte que celui du quotidien, autour de la parentalité, des racines, du lien à l'autre, de la transmission intergénérationnelle...
<b>Éléments de bilan</b>	Nombre de séances	4 séances
	Nombre de sorties	Non indiqué
	Nombre de participants	<b>TOTAL</b> : 38 participants
	Tranches d'âge des participants	15 enfants et adolescents 23 adultes
	Modalités de restitution	Pas de restitution en public. Photographies reproduites
	Calendrier	De février à mai 2013
<b>Financement</b>	Subvention du Département	0 € au titre de Figure libre  Ce projet a été financé par le Théâtre Louis Aragon, le Département de la Seine-Saint-Denis, la DRAC Ile-de-France et la Région Ile-de-France dans le cadre du dispositif « Territoire(s) de la danse », résidence de création.

Ce projet labellisé Figure libre suit un premier projet en 2010 suivi d'une période de libre approvisionnement mutuel entre le théâtre et diverses structures sociales de la ville mobilisée par le Service social (rôle pivot et essentiel). Le bilan est un peu faussé du fait du format plus réduit en nombre de séances de pratique que les projets habituels mais ce projet met en évidence que la démarche gagne à être portée de façon autonome par les acteurs en présence. Le théâtre a expérimenté par lui-même les conditions de réussite de ce type de projets. Cela a été l'occasion également d'inclure pour la première fois la PMI, avec succès. La présence de l'acteur culturel sur le territoire et sa mobilisation -acquise grâce à cette expérience- sont très précieux pour la continuité de la démarche.

## Les projets financés en 2013 (suite)

Projet « Peut-être ça va... arriver » - Stains, La Courneuve et Saint-Denis		
<b>Présentation du projet</b>	Structure d'action sociale	Circonscriptions de Service Social de Stains et la Courneuve, l'Atelier des Parents (Rencontre 93-Avvej) et le Groupe d'Entraide Mutuelle de Saint-Denis
	Artiste	Nicolas Frize, compositeur
	Structure(s) culturelle(s)	Les musiques de la Boulangère (association artistique de Nicolas Frize dédiée à la musique contemporaine)
	Descriptif du projet	<p>« Peut-être ça va... arriver » est un dispositif artistique et de création musicale du compositeur Nicolas Frize sur un texte commandé à l'écrivaine Marie Desplechin.</p> <p>Les Musiques de la Boulangère ont ainsi rassemblé un groupe d'une soixantaine de personnes, largement recrutées grâce aux nombreuses et diverses structures sociales des trois communes (Stains, Saint-Denis et La Courneuve), pour mener ce projet de création vocale et instrumentale. Il a rassemblé un groupe hétérogène d'interprètes, dont la « mixité » s'est située à trois niveaux : géographique (des participants de plusieurs villes et quartiers), générationnelle et sociale.</p>
<b>Éléments de bilan</b>	Nombre de séances	12 ateliers + 8 répétitions
	Nombre de sorties	/
	Nombre de participants	<p>TOTAL : 69 participants amateurs (sur 92 venus au moins à deux ateliers)</p> <p>- dont 8 professionnels de la structure d'action sociale ; =&gt; 3 travaillent au Service Social Départemental de Stains, 2 travaillent à celui de la Courneuve, 1 au Groupe d'Entraide Mutuelle de Saint-Denis, 2 à l'Atelier Parents-Rencontre 93.</p> <p>- dont 46 femmes et 23 hommes.</p>
	Tranches d'âge des participants	<p>Moins de 18 ans : 7</p> <p>18 – 30 ans : /</p> <p>30 – 50 ans : /</p> <p>Plus de 50 ans : /</p>
	Modalités de restitution	5 concerts (dont 2 ajoutés pour répondre à la demande) en décembre 2012 et janvier 2013
	Calendrier	De mai 2012 à janvier 2013
<b>Financement</b>	Subvention du Département	Aide au projet : 9 000 €
	Autres financements	<p>Les Musiques de la Boulangère (ressources propres dont part de subvention au fonctionnement du Département)</p> <p>Drac Ile de France (aide au projet) : 25 000 €</p> <p>Ville de Saint-Denis : 7 000 €</p> <p>Ville de La Courneuve : 3 000 €</p> <p>Ville de Stains : 2 000 €</p> <p>Sacem : 6 000 €</p>

Grande spécificité de ce projet initié et porté par une structure artistique dans la droite lignée de ses recherches de création avec des amateurs et avec un pluri-financement qui a permis une grande ambition au projet. Le label Figure libre a eu du sens car il a permis de faire participer des structures sociales départementales et a donné une grande visibilité au dispositif du fait du grand succès des concerts et leur médiatisation. Cela argumente dans le sens d'une souplesse du dispositif qui peut intégrer des projets aux formats variables. Nicolas Frize a produit un bilan très copieux qui amène une réflexion très riche qui va au-delà de l'évaluation mise en place.

## 2. Modalités de portage et de valorisation de la démarche

### 2.1 Modalités d'information et de communication

- Inscription de la démarche Figure libre à l'Agenda 21 et dans le Guide des bonnes pratiques sociales concernant l'ASE
- Création d'une lettre d'information *Figure libre* envoyée aux professionnels de la culture et du social (agents de la DPAS, de la DEF et de la DCPSL, DPAPH, villes, partenaires des directions concernées... soit environ 2 000 personnes destinataires) : deux numéros/an : janvier et septembre 2013.
- Projets présentés dans plusieurs lettres d'information de la DPAS (envoyées à tous les agents de la direction).
- Parution de deux articles dans Acteurs en 2013 : sur N. Frize en février et Séméniako en octobre
- Nombreuses émissions de radio avec N. Frize pour la promotion des concerts et de la démarche

### 2.2 Sensibilisation à la démarche en interne et en externe

Présentation de la démarche à l'occasion de :

- Un temps de diffusion regroupé, organisé à Khiasma le 9 octobre 2012 en fin d'après midi et soirée au cours de laquelle 4 projets de l'année précédente ont fait l'objet d'une restitution devant une centaine de professionnels des deux champs.
- Le séminaire d'encadrement du Département
- Les journées d'accueil des nouveaux agents DPAS/DEF
- La journée d'étude de la Mission d'Animation Territoriale (MATPPS) en juin
- la candidature au prix territorial de la Gazette des Communes
- 5 interventions dans des réunions de cadres du Pôle solidarité du Département (ASE, PMI, Service social, Projets de ville RSA et Schéma départemental des personnes handicapées)
- une réunion du réseau des arts visuels en Seine-Saint-Denis qui a suscité plusieurs candidatures de la part de nouveaux partenaires culturels
- Web conférence sur le réseau Idéal Connaissances
- Journée de colloques « Passerelle » organisée par le Conseil général de l'Essonne à Bretigny/Orge

### 2.3 Restitutions publiques des projets de l'année

Même si la restitution finale des réalisations n'est pas une fin en soi, elle constitue à la fois le moyen d'aboutir un processus, de valoriser le travail effectué par les participants et de faire connaître le dispositif à d'autres acteurs qui pourraient s'y impliquer.

- 5 concerts de N. Frize dans les 3 villes impliquées
- 2 représentations de Les Vagues à l'Echangeur
- Soirée Laps à la Bibliothèque de Montreuil. Publication d'un vrai-faux catalogue « L'exposition invisible » en une centaine d'exemplaires.
- Exposition Lumières sur la ville du 8 octobre au 2 novembre 2013 avec vernissage. A fait l'objet d'une large campagne de communication produite par le Département à l'identique des expositions de la collection d'art contemporain. Publication d'un ouvrage chez l'éditeur Trans photographic Press
- Performance à la « Pop up gallery » de Synesthésie à St Denis, performance, projection du film et diffusion d'une publication sous forme d'Origami », durant les 2 mois d'expo.

### 2.4 Diffusion durant l'année 2012/2013 des réalisations artistiques antérieures

- Circulation de l'exposition de Patrick Fontana : circonscription Ase de Bondy (3 mois), circonscription ASE de Sevran (4 mois), Accueil de jour de la Courneuve (3 mois), Maison de l'adoption, de l'accès aux origines et à la parentalité (6 mois). Les demandes se poursuivent.
- Impression en nombre du « Manifeste de la salle d'attente » pour mise à disposition des structures sociales

### III. Résultats de l'évaluation

#### 1. L'engagement des parties prenantes des projets dans leur élaboration

##### 1.1. L'engagement des structures d'action sociale

Les structures d'action sociale engagées ont exprimé plusieurs motifs de participation à un projet Figure libre :

- la volonté de créer une dynamique nouvelle entre usagers et professionnels ;
- la volonté de fédérer l'équipe de professionnels ;
- l'ouverture de la structure vers l'extérieur ;
- l'originalité d'un projet de création artistique, au regard des actions habituellement mises en œuvre ;
- la participation antérieure à un projet artistique ;
- le goût pour l'art en général ou pour la discipline artistique mobilisée pour le projet.

##### 1.2. L'engagement des artistes

- L'engagement des artistes au regard de leur démarche artistique

Des motivations relativement analogues sont exprimées d'un artiste à l'autre, du point de vue de leur démarche artistique :

- la rencontre avec un nouveau public ;
- l'expérimentation d'une forme de création collective ;
- la confrontation de l'expérience et de la technique de l'artiste avec la créativité et la sensibilité d'un public profane, ce caractère profane étant mis en avant pour l'incertitude qu'il offre et les espaces de liberté qu'il ouvre vis-à-vis du devenir de l'œuvre.

Les pilotes de la démarche constatent que l'engagement des artistes peut être en tension entre deux conceptions des objectifs du projet, sans toutefois que l'une prenne nécessairement le pas sur l'autre : la première est l'inscription dans une action culturelle ayant pour principale finalité l'implication des participants dans une dynamique de création ; la seconde est la volonté d'aboutir à une œuvre revendiquée comme telle et à valoriser à ce titre, ce qui peut nécessiter des moyens supplémentaires en vue de leur restitution ou de leur diffusion (par des objets « trace » par exemple).

- L'engagement des artistes au regard du public auquel il s'adresse (travailleurs sociaux et usagers)

L'intention des artistes vis-à-vis du public participant semble avant tout dirigée vers les usagers des structures que vers leurs professionnels :

- rechercher leur inscription dans une dynamique collective ;
- ouvrir le champ des pratiques artistiques à un public a priori éloigné ;
- montrer à ce public sa capacité à créer sans que cela nécessite un savoir expert ou une compétence technique particulière ;
- permettre l'expression de situations de fragilité ou de souffrance, dans l'idée que ces situations peuvent receler un potentiel artistique ;
- pour l'un des artistes, ces projets participent de sa recherche et de son engagement social.

Par ailleurs, seul un artiste met en avant l'aspect utilitaire d'une telle démarche pour le travail social, par le décalage créé dans la relation accompagnant / accompagné.

Enfin, concernant le projet mis en œuvre dans un centre de PMI, l'objectif d'offrir la possibilité d'une action concrète reliant les parents et aux enfants a été exprimé.

### 1.3. L'engagement des structures culturelles

Parmi les motifs d'engagement des structures culturelles partenaires dans les projets Figure libre, ont été cités :

- l'inscription de l'action sur le territoire de la Seine-Saint-Denis et/ou des communes concernées (en tant que nouveau territoire ou territoire habituel) ;
- l'adéquation entre la proposition thématique du Département et le cœur de l'activité de la structure ;
- le travail avec le public et les professionnels des structures d'action sociale (en tant que nouveau public ou public habituel) ;
- la volonté de prolonger un travail mené auparavant avec le même artiste (Saint-Denis).

### 1.4. Implication des parties prenantes dans la définition des objectifs des projets

La co construction des projets est un pré-requis de la démarche.

Le processus de construction des objectifs a été différent d'un projet à l'autre, et il n'a pas toujours fait l'objet d'un travail formel, de séances de travail dédiées. Les différents acteurs semblent avoir une perception différente de ce que recouvre ce processus.

Dans la plupart des cas, **les acteurs considèrent que les objectifs ont été co-construits entre la structure d'action sociale et l'artiste (voire le partenaire culturel), le projet étant issu d'un travail de construction en plusieurs étapes**, parfois à la suite d'actions culturelles déjà menées (Saint-Denis, Sevran, Bagnolet).

Le public de la structure d'action sociale semble avoir été impliqué directement dans la construction des objectifs dans un projet (Sevran), et plus indirectement par des échanges en amont dans un autre projet (Bagnolet).

A Montreuil, une des deux structures d'action sociale (la circonscription de service social) engagée considère que ni les travailleurs sociaux ni le public n'ont été directement impliqués dans ce processus, tandis que l'autre (le Projet de ville RSA) affirme qu'ils ont y ont tous contribué.

Dans le cas particulier de Stains / La Courneuve / Saint-Denis (projet de Nicolas Frize), la définition des objectifs semble s'être faite par l'artiste uniquement.

Enfin, les artistes mettent en avant le caractère collectif de la construction des œuvres issues des projets. Si les objectifs, sur le plan artistique, ont été définis en amont par l'artiste, ils ont toutefois évolué lors des premières séances de travail avec les participants.

## 2. L'implication des structures d'action sociale et de leur public

### 2.1. Le choix des participants

Dans la plupart des cas, les structures ont mis en avant la **nécessité que les participants soient volontaires** et souhaitent activement participer à ce type de projet. C'est parfois le seul critère retenu pour le choix des participants (St-Denis). Néanmoins, la **connaissance personnelle des usagers et de leur situation** a souvent orienté la proposition des professionnels aux usagers.

Par ailleurs, dans certains cas, les structures d'action sociale affirment avoir sélectionné les participants sur des critères particuliers :

- des personnes pour lesquelles le projet pourrait avoir des effets bénéfiques (par exemple, pour les personnes suivies par le projet de ville de Bagnolet, dans leur parcours d'insertion) ;
- des personnes isolées, le projet étant dans ce cas intéressant par le lien social qu'il est susceptible de créer ;

- des personnes qui ont la capacité de participer à ce projet (âge minimum, état de santé, capacité à évoluer dans un groupe), et ce sur toute sa durée.

Le critère de la **distance à l'art et à la culture du public** n'est évoqué que par une structure (PDV RSA de Montreuil) : celle-ci a choisi à la fois des personnes qui en étaient éloignées et des personnes déjà « *sensibilisées* », et souligne que le projet a finalement été plus intéressant pour les personnes les plus éloignées de l'art et de la culture.

## 2.2. Constitution des groupes de participants et analyse de la taille des groupes

Les structures d'action sociale ont constitué les groupes de participants de différentes manières :

- Pré-sélection des usagers à qui le projet est proposé lors d'une réunion collective chez le partenaire culturel puis inscription.
- Recrutement suite à une réunion de présentation par l'artiste de ses œuvres et de sa proposition.
- Présentation en entretien bilatéral à ceux qui étaient évalués avoir le plus besoin de lien social.
- Information donnée par les secrétaires à l'accueil puis relayée par les AS.

Plusieurs difficultés rencontrées dans la constitution du groupe ont été relevées :

- Des problématiques lourdes chez certains usagers constituent une question par rapport à la proposition culturelle.
- Appréhension pour la scène.

La constitution des groupes de participants est considérée comme un enjeu fort par les membres de l'équipe projet. Cette étape de la construction de projet est en effet considérée comme **une condition de sa réussite future**. Il s'agit à leurs yeux d'un processus difficile, d'autant plus qu'il **doit souvent se dérouler sur un temps plus court que ce qui serait nécessaire**, du fait des contraintes liées au temps de validation du projet en amont, à l'activité et à l'agenda des structures d'action sociale, et aux périodes de disponibilité de l'artiste. Par ailleurs, le travail de constitution des groupes est **facilité par une implication de l'ensemble de l'équipe de travailleurs sociaux**, qui doivent donc être convaincus de l'utilité du projet.

Cette question renvoie à celle du processus de construction du projet, qui nécessite que l'ensemble des parties prenantes soient impliqués le plus en amont possible du processus et que le rôle de chacun dans la conduite du projet soit bien approprié (cf. partie III. 4.3. et IV. 2. Axes de travail). Elle se rapporte également à la question plus générale de la mobilisation du public des structures d'action sociale sur les actions collectives.

Concernant le choix des participants, le service social, qui avait travaillé cette question au lancement de la démarche, préconise de choisir les personnes en fonction des critères suivants :

- l'ouverture des personnes au principe des activités collectives ;
- le fait que le projet réponde à un besoin identifié (ouverture vers l'extérieur, lien social, image de soi, redynamisation, etc.).

Les membres de l'équipe projet considèrent que ces éléments se retrouvent peu, à la lecture des questionnaires, dans le discours des travailleurs sociaux – ce qui peut également s'expliquer par la formulation des questions sur ce point dans les questionnaires, et ainsi pose l'enjeu de l'approfondissement du sujet de la constitution des groupes les années suivantes.

Un autre constat est fait : les enfants et adolescents (projets ASE et PMI essentiellement) seraient plus enclins à se mobiliser sur ce type de projet que des adultes, probablement parce qu'ils sont plus habitués aux activités de groupe.

Par ailleurs, émerge la question du **type de public** pour lequel les projets Figure libre serait, selon les professionnels, le plus pertinent, ou des **problématiques** pour lesquelles les projets constituent une réponse adaptée. Cela pose la question des objectifs spécifiquement poursuivis dans le cadre de



Figure libre par les différentes équipes. Ne s'agissant pas d'un axe d'évaluation prioritaire, cette question n'a pas été particulièrement approfondie cette année et pourrait l'être les années suivantes.

Il ressort tout de même des discours des travailleurs sociaux et de l'analyse de l'équipe projet que certaines structures ont fait des choix particuliers :

- les professionnels de la circonscription de l'ASE de Sevran ont expliqué que le projet leur a semblé adapté à des adolescents en « *sortie de crise* »,
- à l'inverse, ceux de la PMI de Tremblay ont considéré que la participation au projet pourrait créer un « *déclic* » chez des personnes en situation de crise...

Il serait intéressant d'approfondir cette question dans l'évaluation sur la prochaine période, et notamment d'analyser ce qu'il en est du public du service social, des Projets de ville RSA ou des établissements pour personnes handicapées et personnes âgées. Il s'agirait également d'analyser cela au regard de la pratique artistique concernée. Par ailleurs, il conviendrait d'appréhender les problématiques posées par la mixité des publics des différents types de structures dans un même projet.

Concernant la taille des groupes de participants, certains artistes (2 sur 6) avaient conçu leur projet avec une plus grande quantité de participants. **Les 4 autres artistes valident que la taille adéquate et adaptée au travail qu'ils sont en capacité de mener est d'une quinzaine de participants.** Parmi eux, deux groupes n'ont pas atteint ce nombre. Les artistes n'en ont pas été pour autant déçus ni perturbés. **Peu ont émis le souhait d'augmenter le nombre**, sauf un artiste, qui suggère que la sensibilisation s'effectue plus en amont.

Les membres de l'équipe projet s'accordent à dire que plusieurs projets auraient pu réunir plus de participants, en particulier à Montreuil où la construction du projet a été difficile. **Toutefois ils souhaitent que le nombre de participants reste limité et fonction des souhaits de l'artiste**, de manière à préserver les conditions nécessaires à la qualité de son travail. Par ailleurs, un point de vigilance (renforcé par le fait que le cas dans lequel plusieurs structures d'action sociale sont impliquées dans un projet soit de plus en plus fréquent) émerge concernant la part de travailleurs sociaux dans le groupe, qui doit selon les pilotes rester inférieure à un quart.

### *2.3. Niveau et conditions d'implication des participants*

Les artistes évoquent **des différences dans le niveau d'implication des différentes personnes** liées à leurs capacités physiques et leur état psychologique, qui renvoient à leur trajectoire personnelle. Beaucoup indiquent tout de même que malgré ces différences, **chacun a pu trouver sa place dans le projet.**

Des obstacles à l'implication ont été mis en avant à Sevran (circonscription ASE) : les situations d'urgence auxquelles les professionnels sont confrontés, ainsi que les fugues des jeunes participants. Dans ce cas particulier, les conditions nécessaires à l'implication des jeunes, souvent en situation de crise, ont été de créer une relation apaisée entre eux, les professionnels et l'artiste.

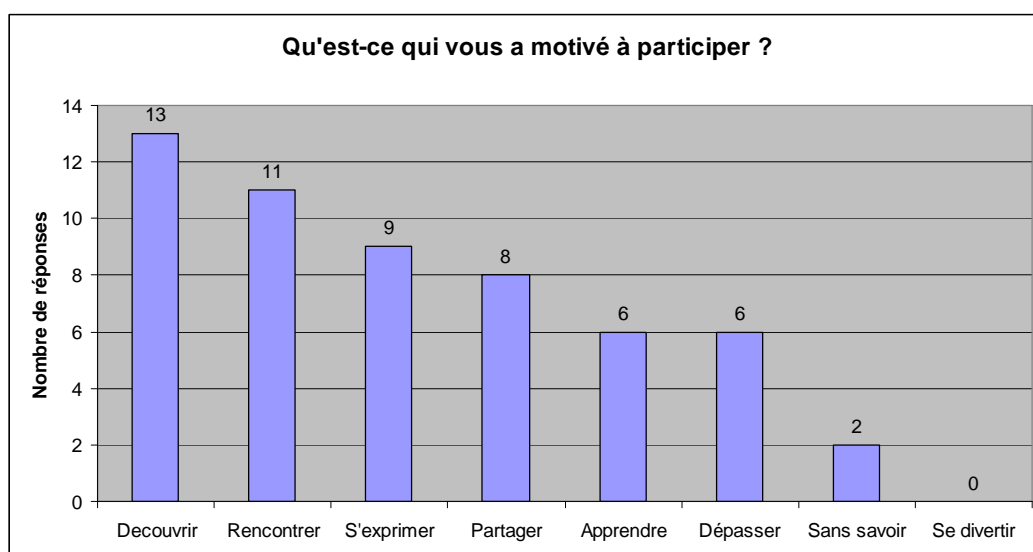
Les leviers de l'implication des participants évoqués par les artistes sont la confiance, le respect, la bienveillance, ainsi que la présence de l'artiste auprès des participants, en particulier des plus inhibés. Dans certains cas, notamment à Stains / La Courneuve / Saint-Denis où les participants étaient nombreux, les participants les plus autonomes ont également contribué à favoriser l'implication de ceux qui étaient plus en retrait.

### 3. Les effets des projets sur les participants

#### 3.1. Appréciation du projet par le public de la structure d'action sociale

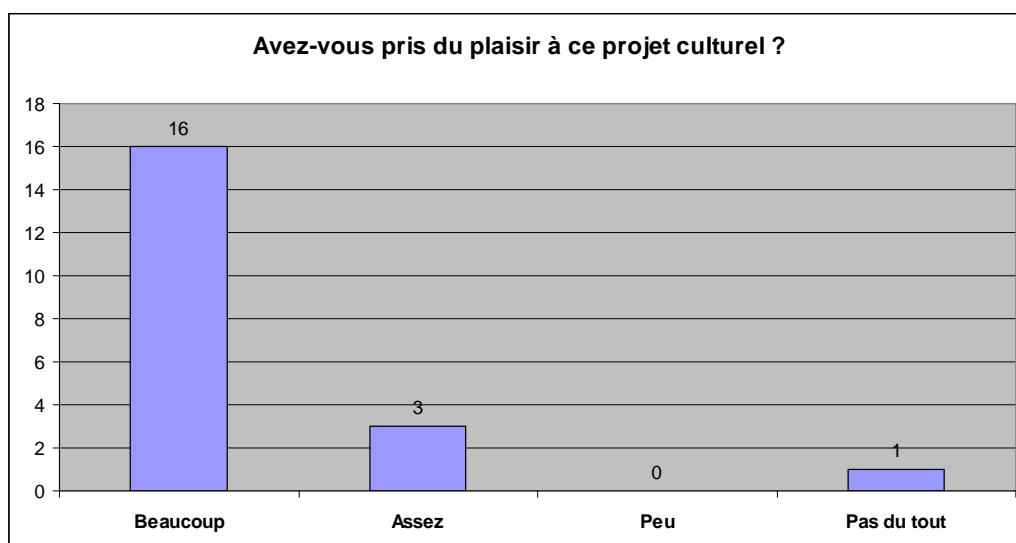
Dans cette sous-partie, les éléments sont issus de questionnaires renseignés par des participants de plusieurs projets (Bagnolet en grande partie, Sevran, Montreuil) ainsi que d'un témoignage écrit par des participants du projet de Saint-Denis). Ces sources sont également exploitées dans certaines des sous-parties suivantes.

A la question « *Qu'est-ce qui vous a motivé pour participer à ce projet culturel ?* », la majorité (13/20) des enquêtés a répondu « Découvrir ». C'est la réponse la plus choisie, ce qui indique un besoin de découverte ou redécouverte de son sens artistique. Un des participants dit avoir « découvert le monde du théâtre pour s'exprimer ».



Aucun des participants ne déclare avoir participé à ces ateliers dans le but de se divertir, et que peu disent l'avoir fait « *sans savoir* ». Cela signifie que lors de la présentation des ateliers, les participants ont bien compris l'intérêt qu'ils auraient à les suivre.

- Satisfaction des participants vis-à-vis du projet

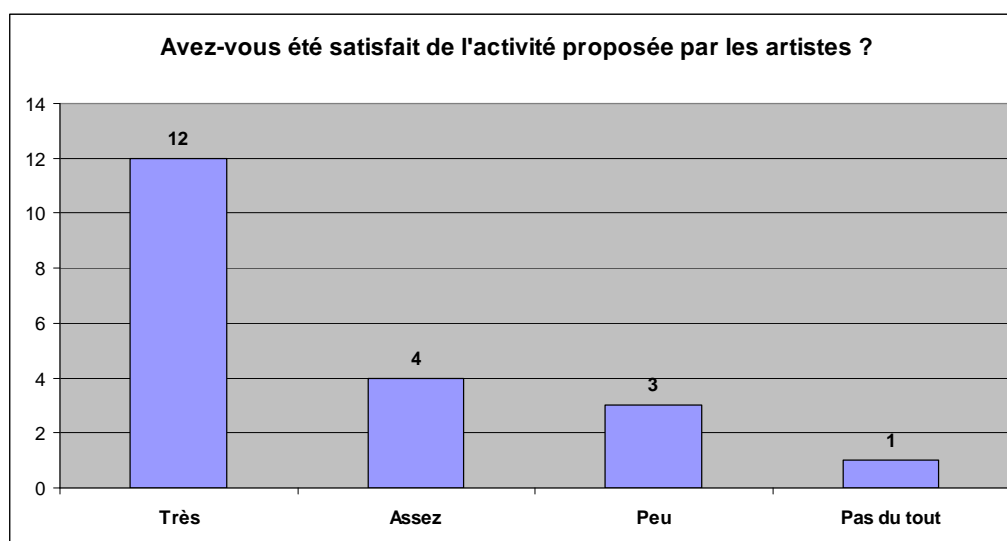


La grande majorité des usagers ayant répondu au questionnaire ont pris du plaisir à participer aux projets culturels. Dans l'espace libre à l'issue du questionnaire, un des participants explique que « *le plus agréable c'est lorsqu'on sortait de l'atelier pour aller chez nous ; j'étais détendue, et avais hâte d'être à la semaine prochaine pour y retourner* ». Les participants de Montreuil disent que « *tout le monde a trouvé sa place dans la bonne humeur et avec une grande concentration dans l'élaboration. [...]* ».

La disponibilité des artistes et le fait de travailler en groupe ont été des facteurs importants pour les participants. Un des participants déclare avoir apprécié « *les réunions pour la mise en activité du projet, l'activité sur le terrain, et l'accompagnement agréable d'autres participants* ». Un grand nombre d'entre eux ont fait part de la bonne ambiance lors des ateliers comme critère déterminant du plaisir pris à ce projet : ce qui a plu, c'est « *le travail avec le groupe, l'ambiance générale, chacun a pu trouver sa place* ».

De plus, plusieurs enquêtés ont trouvé que les séances n'étaient pas assez fréquentes : cela montre l'intérêt et le plaisir qu'ils avaient à les suivre.

Les usagers ont peu répondu à la question « *Qu'est-ce qui vous a déplu ?* ». Un usager déclare regretter de ne « *pas toujours savoir où le travail mènerait* », même si « *cela a changé vers la fin* ». Deux autres personnes parlent de la représentation théâtrale à la fin de l'atelier et ont eu des difficultés à apparaître sur scène. Cela fait écho aux propos d'un artiste, qui estime que le doute des participants et la peur d'affronter le regard d'autrui peuvent être une difficulté au départ, mais peut se révéler un formidable moteur de l'action. La météo est également citée deux fois, par des gens ayant suivi l'atelier « *Lumières sur la ville* » (en plein air) à Sevran. On peut néanmoins noter que 6 participants n'ont pas répondu à cette question, et 2 ont répondu « *rien* ».



80 % des publics ont été assez ou très satisfaits de l'activité proposée. 3 personnes ont été peu satisfaites (atelier théâtre de Bagnolet) : elles mettent en avant la répétitivité des exercices. Néanmoins, d'autres enquêtés disent que les ateliers étaient différents à chaque cours, que le projet évoluait et qu'il permettait une réelle découverte de l'art.

- Relation des participants avec les artistes

La quasi-totalité des usagers déclare avoir eu une bonne relation avec l'artiste. L'échange et l'écoute reviennent dans la plupart des témoignages ainsi que la facilité d'accès à la démarche de celui-ci. Deux témoignages reviennent sur cette dimension : « *Un échange plein de savoir et l'explication de sa technique était simple et facile à comprendre* » ; « *La relation a été très satisfaisante : les artistes utilisaient un langage simple et compréhensible. Ils nous ont beaucoup respecté* ». La convivialité est également rapportée par plusieurs personnes. A Montreuil, l'une des participantes a écrit en conclusion : « *Le moment que je n'oublierai jamais c'est quand les artistes m'ont donné l'occasion de prendre des photos, d'écrire, on m'a permis de réaliser des choses impensables, vraiment géniaux* ».

avec moi. Merci. ». Les participants de l'atelier de Montreuil ont écrit une lettre remerciant les artistes « de leur accueil, de leur disponibilité, de leur écoute ».

Seuls 3 usagers (sur 20) mettent un bémol sur la relation à l'artiste à l'atelier de Bagnolet : « Dialogue difficile avec le directeur artistique », « Pas assez investi, pas assez d'écoute » et « relation satisfaisante sauf sur la fin discordante ».

### 3.2. Effets sur le rapport à l'art, à la culture et à la pratique d'activités artistiques et culturelles des participants

- Concernant le public des structures d'action sociale

Les travailleurs sociaux décrivent le cheminement vécu par leur public à travers le projet comme un **processus d'appropriation** de la création artistique. Ils constatent que les projets ont tout d'abord permis pour les participants **la découverte d'une discipline artistique leur étant peu accessible**, puis progressivement que les participants dépassent leurs appréhensions vis-à-vis de la pratique artistique, jusqu'à ce qu'ils se sentent **légitimes à la pratiquer** (en se voyant reconnaître leur potentiel artistique) **et la discuter**.

A l'issue du projet, les travailleurs sociaux indiquent que :

- certains ont assisté à des spectacles ou événements culturels (Bagnolet, Montreuil) – sans toutefois que l'on sache dans quel cadre, s'ils étaient accompagnés ou non par la structure d'action sociale, plus ou moins en autonomie, etc. ;
- certains se sont inscrits à d'autres projets ou activités artistiques mis en œuvre dans la structure d'action sociale (Bagnolet, Stains / La Courneuve / Saint-Denis, Montreuil).

Toutefois, il n'est pas précisé quelles sont les conditions favorables à la durabilité de cette dynamique, ni si ces constats valent pour une catégorie de public plus que pour une autre.

Les artistes, comme les partenaires culturels, constatent également que certains participants ont développé une **appétence pour la pratique artistique** qui se traduit par **l'envie de continuer à pratiquer**. Ainsi, certains participants continuent à fréquenter le lieu culturel dans lequel ils ont évolué au cours du projet.

Les artistes insistent sur l'objectif de **changement de regard** des personnes sur une pratique qui peut être perçue comme peu accessible et/ou élitiste. Dans certains cas, les participants ont affirmé à l'issue du projet que cet objectif était atteint. A Sevran, l'artiste a vu l'un des jeunes participants affirmer sa vocation artistique.

Enfin, selon l'une des structures culturelles, les participants ont perçu **la pratique artistique en collectif comme un moyen de créer des liens** entre eux, et souhaitent conserver ces liens par le même moyen.

Les participants eux-mêmes témoignent en majorité de l'intérêt qu'ils ont eu à participer à ces ateliers, au regard de la pratique artistique : deux participantes à l'atelier Lumières de Sevran disent avoir découvert « que j'aime l'art ! » et « que j'ai découvert ma sensibilité artistique ». Une grande partie des participants a témoigné de la possibilité de s'exprimer par la pratique artistique, indiquant avoir « trouvé ma place et pu m'exprimer » ou encore avoir pu « m'exprimer plus facilement ».

Des effets concernant le rapprochement des participants vis-à-vis de la culture sont également exprimés : « maintenant j'irais plus facilement voir des expositions ou dans les musées ».

Les pilotes de la démarche constatent un développement du partenariat entre les structures d'action sociale (en particulier les circonscriptions du service social, mais également les Projets de ville RSA) et l'association Cultures du cœur, à travers leur participation et celle de leur public à des ateliers mis en place par l'association autour d'une offre culturelle. Cela atteste d'une appétence croissante des structures pour l'action culturelle, qui peut être en partie attribuée à la visibilité de la démarche Figure libre.

- Concernant les travailleurs sociaux

Les travailleurs sociaux mettent en avant l'art et la culture avant tout dans leur **dimension utilitaire**. Les projets semblent avoir révélé pour certains et confirmé pour d'autres que l'art et la culture peuvent constituer pour leur public des **outils de valorisation de soi et in fine d'insertion**. D'autres y ont également vu un outil de communication entre collègues.

Les artistes et partenaires culturels confirment que les changements dans le rapport des professionnels à l'art et à la culture se rapportent avant tout à la fonction de l'art et de la culture dans leur travail, et vis-à-vis de leur public.

### 3.3. Effets sur le public des structures d'action sociale en termes de redynamisation, d'estime de soi, d'autonomie

**Les travailleurs sociaux semblent convaincus** des effets des projets sur les participants en la matière : rupture de l'isolement, gains en confiance et en estime de soi, dépassement de la peur du regard d'autrui, plus grande facilité à s'exprimer en public, à exprimer des idées, capacité à s'inscrire dans une dynamique de groupe, à débattre, à échanger sur ses expériences, etc. Ils insistent également, comme les artistes, sur les liens tissés lors du projet entre les participants. Sur un autre registre, ils évoquent également le plaisir et la fierté manifestes exprimée pendant le projet et à son issue.

**Les artistes confirment le ressenti des travailleurs sociaux**, témoignant de la reconnaissance que les participants leur ont exprimée.

**Les idées de dépassement de soi et de découverte d'un potentiel créatif ont également été mises en avant comme facteur de mobilisation des personnes** pour faire face aux difficultés liées à leur situation et/ou à leur trajectoire.

Des éléments plus concrets viennent confirmer ces constats :

- dans trois projets, la structure d'action sociale (Bagnole, Montreuil) ou l'artiste (Stains / La Courneuve / Saint-Denis) évoquent le cas d'une personne (deux à Montreuil) ayant trouvé un emploi suite au projet,
- à Bagnole, le projet de ville a constaté que les démarches d'insertion des participants avaient été dynamisées,
- à Saint-Denis, est évoqué le cas des femmes seules ayant participé, qui ne voient plus le fait d'être seules comme un frein à leur socialisation,
- à Sevran, les professionnels de l'ASE attestent que le projet a constitué pour certains jeunes « une aide à la consolidation d'une sortie de crise »,
- à Tremblay, le cas d'une femme particulièrement inhibée qui s'est affirmée, a pris des cours d'alphabétisation (en 4 séances).

Reste que les effets sur les participants en termes de redynamisation, d'estime de soi ou d'autonomie sont difficiles à objectiver, surtout qu'ils ne peuvent être ici envisagés qu'à court terme. Or, pour reprendre les mots d'un des artistes : « *une graine semée peut mettre longtemps à produire des résultats tangibles, et aussi ne jamais germer* ».

Certains participants évoquent des effets des projets au regard de ces objectifs. L'une d'elle dit que « *Ca m'a redonné du dynamisme dans ma vie professionnelle et personnelle* » ; une autre que « *J'ai pris beaucoup plus confiance en moi, ce qui a été avantageux dans mes projets professionnels* ».

Les participants à l'atelier théâtre de Bagnole ont mis l'accent sur le rapport à soi même et à l'autre lors de l'atelier de théâtre : « *J'ai découvert que le regard des autres n'était pas forcément dangereux, que j'étais capable de m'exposer devant un public* ». Les réponses sont plus personnalisées et touchent plus à l'intime : « *[J'ai découvert] que je n'étais pas si nul* » ; « *j'ai découvert que je pouvais parler devant des personnes sans rougir ou être angoissé* ».

Dans leur lettre commune, les participants de l'atelier de Montreuil disent avoir découvert « *un monde pour nous inconnu, celui de leurs [les artistes] univers artistique, de la photo, de la création* ».

Seules deux personnes déclarent avoir vécu une expérience négative, l'une à cause d'une très grande timidité, l'autre ayant répondu à toutes les questions par des réponses négatives. Une autre participante a eu une expérience globalement positive mais a fait part à plusieurs reprises de ses difficultés physiques et psychiques ainsi que d'un état dépressif qui l'ont empêché d'apprécier entièrement cette expérience : « *Entre vouloir participer à ce projet et pouvoir le faire, j'ai très vite compris mes limites et mon incapacité à intégrer un groupe (et pourtant les organisateurs et participants étaient très sympathiques)* ». Néanmoins, elle dit vouloir participer plus activement à la vie de sa ville depuis sa participation, « *mais pas pour le moment, je dois travailler beaucoup sur moi-même, mes peurs* ».

### 3.4. *Effets sur les représentations réciproques et les relations entre travailleurs sociaux et public des structures d'action sociale*

Habituellement, dans la relation accompagnant / accompagné, seule la personne aidée exprime ses difficultés, le travailleur social ayant pour rôle de l'aider à les surmonter. Or, les travailleurs sociaux constatent que les projets les ont conduits à **se trouver sur un pied d'égalité avec leur public**, les deux parties partageant le statut de profane face à la découverte d'une pratique artistique, tous deux devant dépasser ensemble les difficultés que pose la création artistique.

Les participants issus du public des structures confirment cette impression : « *il y a moins de distance avec les travailleurs sociaux* », « *dans l'échange et sans a priori, à égalité* ». D'autre part, cela a également permis aux publics de mieux connaître et comprendre les travailleurs sociaux : « *cela m'a permis de me rendre compte qu'eux aussi pouvaient avoir des difficultés* », « *rapprochement mutuel et découverte de l'autre* ».

Par conséquent, ils constatent que **leurs relations se modifient**, comme en atteste la pratique du tutoiement lors des séances entre certains travailleurs sociaux et le public de la structure. Dans certains cas, des liens tissés lors du projet persistent dans d'autres cadres. Sur ce point, il serait intéressant d'analyser le changement induit sur la relation accompagnant / accompagné suite à la participation au projet.

Plusieurs usagers disent s'être rapproché des travailleurs sociaux, voire même avoir créé des liens : « *bonne relation, plus d'échanges amicaux* », « *ils m'ont mis à l'aise en très peu de temps, des personnes sympathiques. Avec le temps, certaines sont devenues mes amies* », « *Il y a eu des échanges et des dialogues amicaux* ».

Au regard de la fonction de travailleur social, certains professionnels affirment que la participation au projet a permis de **mieux connaître et de mieux comprendre les difficultés et surtout le potentiel des personnes qu'ils accompagnent**, et de renforcer la communication ainsi que la relation de confiance entre eux.

A l'issue des projets, **les travailleurs sociaux n'évoquent plus les craintes souvent évoquées à son lancement concernant la distance professionnelle**.

Les artistes tendent à confirmer que le projet contribue à modifier la relation entre les travailleurs sociaux et leur public, en atténuant les différences liées à leur statut respectif dans la relation accompagnant / accompagné, et en venant finalement transformer et **atténuer certains rapports de domination symbolique** qui s'exercent du fait de leur position respective. Ils mettent également en avant des liens nouveaux tissés entre eux.

## 4. Les effets des projets sur les partenaires

### 4.1. Apports et effets du projet pour les artistes impliqués

Pour la plupart, l'expérience est définie comme marquante, forte, enrichissante, joyeuse, etc. :

- La curiosité et l'enthousiasme des participants sont communicatifs et stimulants.
- Le plaisir d'avoir partagé son univers artistique et la qualité des échanges sont de nature à donner du sens à la pratique chez certains artistes.
- Deux d'entre eux ont souligné la réussite du processus de création artistique et la qualité de la production finale.

Ce type de projet est un terrain d'expérimentation artistique et humaine qui suscite particulièrement de la surprise :

- La qualité des échanges humains et ce qui en ressort du point de vue artistique ne laissent pas d'étonner.
- Pour certains artistes qui sont déjà dans une recherche sur la mixité (géographique, générationnelle, sociale), ce projet avec le secteur social ajoute une expérience différente et enrichissante.

On note chez certains artistes, tout au long du projet que celui-ci requiert :

- De s'adapter, simplifier et élaguer les propositions, ce qui est enrichissant.
- D'adopter une posture d'humilité au regard de l'équité ou de l'équilibre à trouver entre l'offre faite par l'artiste et celle qui est faite par chacun des participants.
- D'accepter la mise en danger, présente surtout dans le cas où l'artiste choisit de produire une restitution publique qui se tienne en tant qu'œuvre revendiquée comme telle.

Même si certains sont dans l'incapacité de dire sous quelle forme et à quel moment, tous pensent que le projet trouvera écho dans leur travail artistique propre :

- Par exemple le regard et la sensibilité des participants sur leur environnement peuvent avoir eu l'effet d'aiguiser ceux de l'artiste.
- Pour un auteur, l'apport peut prendre corps dans des écrits publiés
- L'expérience et la restitution prennent toute leur place (avec une certaine fierté) dans la biographie et le catalogue des productions de l'artiste

### 4.2. Appropriation du projet par la structure d'action sociale

Curieusement (au regard des premières années où des doutes étaient souvent formulés sur la pertinence de cette démarche et où les travailleurs sociaux volontaires étaient critiqués) toutes les structures sauf une affirment que **l'ensemble de l'équipe s'est approprié le projet**, au-delà des participants directs. Et ce, grâce aux réunions de service pendant lesquelles il était fait état de l'avancement du projet, ou à des sorties culturelles en lien avec le projet avec l'ensemble de l'équipe.

Dans un cas, des difficultés dans l'appropriation du projet par l'ensemble de l'équipe ont tout de même été pointées. Par ailleurs, dans les autres projets, cela ne s'est pas toujours traduit par une présence aux restitutions finales.

### 4.3. Apports/effets des projets pour les partenaires culturels

On peut noter au préalable que pour la moitié des projets, la structure culturelle et l'artiste sont confondus, et que pour deux d'entre eux, la structure culturelle accompagnatrice/artiste agissait sur un territoire différent de celui de son implantation.

Pour les structures implantées sur le territoire même de l'intervention :

- Les projets ont permis une meilleure intégration de leur part dans le tissu local, à la fois par la mise en relation avec d'autres acteurs culturels et sociaux mais aussi avec les habitants.
- Globalement pour les chargés des publics, ces projets sont l'occasion d'un nouvel espace d'échange qui permet d'approcher les habitants qui ne fréquentaient jamais le lieu ou de conforter des relations déjà initiées auparavant.

Pour la structure qui n'était pas implantée sur la ville d'intervention, ce projet a permis une prise de contact avec un nouveau territoire et de nouveaux partenaires, **ce qui suppose que la structure culturelle s'est approprié sa mission de rayonnement départemental.**

Plus globalement, **pour les différents partenaires culturels, le projet a permis d'apprendre à connaître les professionnels du champ social**, et de dépasser les éventuels écarts de compréhension des enjeux. Un partenaire souligne que ce projet permet à sa structure d'activer un axe fort de son identité, à savoir affirmer la pertinence d'une production artistique exigeante dans un contexte socialement difficile. Les chargés des publics voient leur conviction et leur envie renforcées de travailler avec différents publics.

Enfin, l'un d'entre eux, à la fois artiste et structure culturelle, exprime que la réalité de ce qui est vécu se révèle plus riche et dépasse la commande institutionnelle telle qu'elle peut être perçue initialement.

#### *4.4. Perception par les travailleurs sociaux de la culture comme outil d'accompagnement social*

Dans l'ensemble les travailleurs sociaux affirment qu'ils avaient déjà intégré auparavant la culture dans leurs pratiques professionnelles. Dans les faits, ils font souvent référence à des projets d'une autre nature (Cultures du cœur), sans souligner la singularité de la démarche Figure Libre. Le fait que le projet soit apporté par l'institution vient encourager et légitimer les pratiques antérieures.

Certains reconnaissent que les projets ont fait évoluer leur regard sur l'art : **ils ont vérifié par eux-mêmes que cela participe de la revalorisation de soi et de la création de lien social pour les usagers.** Les travailleurs sociaux soulignent que le projet leur révèle des facettes insoupçonnées dans la personnalité des usagers. Ils parlent d'« ouverture ». Dans un cas, a été souligné le fait que la pratique artistique constitue un **outil d'expression pour des personnes ne maîtrisant pas la langue française.**

On constate un effet décalé dans le temps : **les professionnels non participants réalisent a posteriori les effets manifestes sur l'accompagnement social.**

#### *4.5. Développement du lien entre acteurs sociaux et acteurs culturels*

**Dans quatre cas sur six, la poursuite du lien avec le partenaire culturel est envisagée par la structure d'action sociale** : grâce au travail des chargés des publics qui vont régulièrement présenter l'offre, les participants continuent d'assister aux spectacles voire aux ateliers proposés par l'acteur culturel (Bagnolet, Tremblay, Stains / La Courneuve / Saint-Denis, Montreuil). Pour l'un des projets, la diffusion de l'œuvre produite permettra peut-être de conserver le lien avec l'artiste et la structure culturelle un peu plus longtemps.

Certains s'appuient également sur les propositions de l'association Culture du cœur (notamment PDV RSA) pour poursuivre l'ouverture sur l'art et la culture. Globalement, la participation à un projet crée l'envie de s'engager de nouveau dans un projet de même nature.

En général, **les artistes sont désireux de poursuivre ces démarches** – certains projets sont engagés dans un autre cadre, en dehors de Figure Libre – mais plusieurs tiennent à rappeler les limites de leur disponibilité et la question des moyens financiers. Ils rappellent également l'enjeu de renouvellement et d'enrichissement de leur pratique. Dans un cas, la condition émise est de ne pas assujettir l'artistique à l'enjeu social.



**Les partenaires culturels envisagent d'informer et de convier les participants aux activités de la structure et de les accueillir sur des temps de diffusion.** Après un temps de pause, un partenaire se dit disposé à se lancer dans une nouvelle expérience, pourquoi pas avec le même acteur social. Un autre prévoit de porter un projet Figure Libre pour les deux années à venir.

Par ailleurs, des projets s'élaborent avec d'autres partenaires dans d'autres villes, certains soulignant que cette dimension est fortement inscrite dans leur projet d'activité : résidences, ateliers et visites, accueil ou participation de publics diversifiés.

La question de la poursuite des relations entre acteurs sociaux et acteurs culturels se heurte au **manque de recul dans le temps** : pour l'évaluation, n'ont été interrogés que les acteurs participants aux projets de l'année en cours. Il conviendra d'envisager par la suite la possibilité d'interroger les participants des années précédentes sur cette question.

Les pilotes du projet rappellent que les structures d'action sociale du Département (ou conventionnées) n'ont **pas vocation à proposer à leur public une offre permanente d'activités.** L'implication dans un projet Figure libre prend du temps et impacte leur organisation, et peut difficilement se concevoir – en l'état – comme une activité récurrente. Par ailleurs, l'équipe projet s'accorde sur le fait qu'il convient d'éviter de reconduire d'une année à l'autre les projets Figure libre sur un même territoire. L'objectif recherché est, a minima, une plus grande prise en compte de la culture dans leur travail au quotidien, par exemple en facilitant l'accès de leur public à l'offre culturelle du territoire. Ceci dit, l'expérience montre que la pérennité des partenariats s'inscrit nécessairement dans le cadre des compétences de droit commun des acteurs locaux.

Dans certains cas, l'équipe projet a connaissance de la **poursuite du partenariat entre un partenaire culturel et la ou les structures d'action sociale** impliquées ensemble dans un projet Figure libre les années précédentes : à Clichy, Drancy, Tremblay... le plus souvent sous l'impulsion du partenaire culturel. Il s'agit en général de relations mutuelles favorisant l'accès par le public de la structure d'action sociale à l'offre du partenaire culturel. En tout état de cause, **l'implantation locale du partenaire culturel impliqué est une condition de la poursuite de leurs relations avec les structures d'action sociale du territoire**, par rapport aux projets portés par des structures non implantées à rayonnement départemental.

Quant à la dynamique propre des structures d'action sociale concernant la culture, peuvent être citées la CSS de Drancy, qui a initié suite à sa participation à Figure libre un projet de séances de cinéma avec débat avec le Magic Cinéma à Bobigny, ainsi que Rencontres 93 (Saint-Denis) et le SAJ Dubreuil (Bondy), qui continuent de mobiliser la culture, déjà intégrée en tant qu'outil avant leur participation à Figure libre.

## 5. La conduite de projet et le partenariat

### 5.1. Perception des parties prenantes des projets sur la conduite de projet

La conduite du projet laisse une part importante à la spontanéité et requiert à la fois attention de chacun des participants et adaptation au fur et à mesure. Les acteurs des projets affirment **que la répartition des rôles entre eux doit être travaillée et précisée le plus en amont possible**, d'autant plus que le cumul des objectifs de chaque acteur finit par créer un cahier des charges plus lourd qu'envisagé au départ. Certains artistes insistent sur la complexité des projets en termes de logistique qui impose à l'artiste de s'adapter en permanence, d'où l'importance du relais de la part des structures culturelles accompagnantes.

Des travailleurs sociaux rappellent l'importance d'un **réfèrent unique et engagé au niveau de l'équipe sociale** pour soutenir et relancer la démarche, remobiliser les professionnels, rappeler les dates et échéances, et faire en sorte que le projet culturel ne soit pas dans les faits remisé face aux urgences.

Les acteurs des projets insistent également sur le manque de temps au lancement du projet. Ceci est confirmé par les partenaires culturels. **Le temps de réflexion et de conception est parfois jugé trop court en amont** : la coordination avec des acteurs d'horizons divers est lourde à mettre en œuvre et nécessite une multiplicité de réunions avant le démarrage effectif.

Les partenaires culturels considèrent que **la sensibilisation des travailleurs sociaux prend du temps**. Ils doivent parfois faire fi des appréhensions des travailleurs sociaux face à la nouveauté et à la nécessité de mobiliser les participants, qui peuvent constituer un frein. Certains pensent que **l'appropriation des travailleurs sociaux serait améliorée par une formation sur le champ artistique et culturel**. L'une des structures exprime combien la fragilité du public impose une attention permanente et personnalisée et un choix de logistique en conséquence (transport et repas).

Ils évoquent par ailleurs des **possibilités de décalage entre le programme de travail prévu au départ avec les artistes et la réalité vécue**, qui laisse apparaître des manques, ou des besoins de prolonger le travail qui ne correspondent pas aux moyens du projet. La structure culturelle accompagne l'artiste notamment au regard de ses attentes en termes de qualité de restitution, ce qui peut engendrer des contributions financières supplémentaires à trouver.

Les travailleurs sociaux exposent également **la difficulté à maintenir l'assiduité des participants et l'intégrité du groupe jusqu'au terme du projet**, soit du fait d'aléas personnels soit du fait du rythme induit par l'organisation et la disponibilité des artistes. Il y a nécessité de relances régulières. Malgré cela, trois artistes et deux structures d'action sociale ont jugé la durée du projet trop courte.

Certains travailleurs sociaux émettent des propositions :

- L'un d'entre eux pense que les usagers s'approprieraient davantage le projet s'ils étaient sollicités pour sa conception plus en amont. Qu'ils puissent co-construire le projet sans avoir l'impression qu'il leur est proposé comme un projet déjà « ficelé ».
- Le responsable d'un Projet de ville RSA a pris l'initiative d'organiser des entretiens individuels à mi et fin de parcours.

Enfin, les artistes affirment qu'il n'est pas toujours facile de composer avec la différence de l'autre, avec la bienveillance et la douceur requise pour mettre en confiance. Il convient selon eux de **veiller à l'équilibre entre la dimension artistique et les relations interpersonnelles** et d'être en alerte sur la dimension politique et sociale de ce qui se joue. L'un d'entre eux considère qu'il pourrait être intéressant de s'entourer de « penseurs » pour d'autres apports enrichissants dans ce type de projets.

## *5.2. Perception des pilotes de la démarche et de l'équipe projet sur la conduite de projet et le partenariat*

### ▪ **Pilotage et conduite de projet**

#### Fonctionnement de l'équipe projet

Le pilotage de la démarche Figure libre est partagé par deux copilotes :

- une chargée des arts visuels et cinéma du Service de la culture (DCPSL), garante de l'expertise en matière de politiques culturelles,
- un conseiller technique insertion du Service social départemental (DPAS), au titre de la compétence généraliste du SSD en matière de travail social.

Les deux copilotes s'appuient sur une équipe projet, qui a évolué dans sa composition au fur et à mesure de l'intégration des différents services du Pôle solidarité, et qui rassemble à ce jour (liste nominative en annexe) :

- les deux copilotes,
- une chargée de mission auprès de la direction de la DCPSL,
- une chargée de projets auprès de la direction de la DPAS,
- une cheffe de bureau du Service de l'insertion et de la solidarité de la DPAS,

- une attachée de direction de la DEF,
- une chargée de mission auprès de l'ASE de la DEF,
- une éducatrice de jeunes enfants référente technique du service de la PMI de la DEF,
- la cheffe de service (et/ou son adjointe) du Service des personnes handicapées de la DPAPH.

Cette équipe a parfois fonctionné dans une configuration plus restreinte, notamment autour d'un « noyau dur », à savoir les référents de la DCPSL, de la DPAS et de la DEF. L'évaluation a mobilisé essentiellement cette partie des membres de l'équipe.

Ceux-ci ont attesté d'une **bonne appropriation de la démarche et de ses enjeux par l'équipe**, y compris par les membres qui l'ont rejointe progressivement (PMI, DPAPH). Si les objectifs semblent à ce jour partagés, l'équipe est perçue comme un lieu où les points de vue de chacun, parfois divergents, peuvent être discutés. L'arrivée de l'éducatrice de PMI et de la référente de la DPAPH ont enrichi les échanges au sein de l'équipe.

Ils constatent également un **bon fonctionnement de l'équipe projet**, estimant que chacun s'est progressivement approprié son rôle dans la démarche (au sein de l'équipe, dans son service de rattachement et sur le terrain), et que ces rôles apparaissent complémentaires.

Toutefois, **l'implication des référents des directions sociales reste inégale**, tant au sein de l'équipe que pour assurer le suivi des projets sur le terrain, considéré comme nécessaire mais chronophage (notamment au lancement des projets).

Le degré d'implication des membres de l'équipe dépend de plusieurs facteurs :

- ils occupent des fonctions différentes dans leur service de rattachement (attaché de direction, chargé de projets, chef de service...), et doivent donc composer avec leurs autres missions et responsabilités,
- le nombre de projets concernant les structures d'action sociale de leur service de référence est différent,
- certains des membres bénéficient de l'appui d'un agent de terrain pour le suivi des projets (PMI en particulier), les autres non.

En conséquence, **leur participation à la démarche Figure libre est inégalement reconnue en termes de charge de travail**, or elle paraît constituer une condition nécessaire à la pérennité de la démarche. Il existe donc un **enjeu de formalisation des missions des membres de l'équipe projet et de reconnaissance par leurs directions respectives du temps de travail dédié à la démarche**.

#### Initiative des projets

Jusqu'à présent, l'initiative d'un projet sur un territoire, suite à son impulsion par les membres de l'équipe projet, a le plus souvent été le fait d'une structure d'action sociale disposée à le mettre en œuvre. Une fois ce souhait exprimé, la DCPSL se charge de trouver un artiste et un partenaire culturel susceptibles de conduire le projet.

Mais progressivement, du fait de la notoriété croissante de la démarche Figure libre, la DCPSL reçoit des **demandes de partenaires culturels désireux d'initier des projets sur un territoire particulier**. Dans ce cas, la démarche de l'équipe projet envers les structures d'action sociale du territoire tend à se faire plus prescriptive, et le travail de conviction peut s'avérer plus long et plus complexe. Par ailleurs, lorsque le partenaire culturel est initiateur d'un projet, celui-ci est parfois partiellement cofinancé par ailleurs. Auquel cas, en fonction de la part de financement du projet représentée par la participation du Département au titre de Figure libre, **les pilotes peuvent être amenés à moins intervenir dans les choix et modalités de conduite de projet** du partenaire culturel.

Par ailleurs, les pilotes ont été sollicités par une structure d'action sociale pour conduire un projet avec un artiste déjà identifié par elle-même. Ils s'accordent sur cette possibilité à condition d'une vérification de l'expertise de l'artiste par la DCPSL et de la compatibilité avec la démarche Figure libre par l'équipe projet.

### Elaboration des projets

Les membres de l'équipe projet insistent sur l'importance de la phase de préfiguration et d'élaboration des projets. Ils s'accordent à dire qu'il convient d'y **donner le temps nécessaire**, sans chercher à lancer le projet trop rapidement. En effet, ils assurent ici un travail déterminant de conviction en direction des structures d'action sociale.

**La qualité et la densité de leur investissement à cette étape sont perçues comme une condition sine qua non de la réussite des projets.** Ceci pose la question de la répartition des rôles à cette étape, ainsi que celle de la capacité des référents de chaque direction à dégager la disponibilité correspondante.

L'investissement de l'équipe projet sur le terrain au moment de la préfiguration d'un projet se trouve toutefois en tension avec l'objectif d'implication de la structure d'action sociale dans la construction de celui-ci. Il s'agit donc de **trouver un certain équilibre entre l'impulsion d'un projet par l'équipe projet, garante de « l'esprit de la démarche », et sa prise en main par les acteurs de terrain.**

Se pose également la **question du moment propice à l'implication de l'artiste et du partenaire culturel.** Les premières rencontres entre l'équipe projet et les structures d'action sociale pressenties pour un projet peuvent amener à la confrontation de conceptions différentes de la culture et de son apport vis-à-vis du travail social, et plus généralement à l'expression de questionnements de la part des structures d'action sociale quant à la pertinence et à la faisabilité du projet. Les pilotes de la démarche considèrent que c'est aux membres de l'équipe projet d'échanger avec eux sur ces questions, avant que l'artiste soit impliqué. Toutefois, il peut être intéressant de convier le partenaire culturel à ce stade, de manière à ce qu'il puisse saisir les enjeux (notamment pratiques) posés par ces discussions, pour rendre le projet plus concret et motiver plus rapidement les équipes.

Il semble admis que **les projets doivent pouvoir s'autonomiser vis-à-vis de l'équipe projet** à partir du moment où l'artiste entre en contact avec la structure d'action sociale. Toutefois, il convient d'**assurer un suivi des projets**, pour garantir que les objectifs et les principes de la démarche soient bien appropriés, et se prémunir d'éventuelles incompréhensions (par exemple celle qui a conduit à ce qu'aucun professionnel de l'Atelier parents de Saint-Denis ne participe au projet au même titre que les parents).

### Conduite et suivi des projets

Les **partenaires culturels** assurent le portage organisationnel et logistique des projets. Les expériences passées de projets conduits sans partenaire culturel intervenant sur cette fonction auprès de l'artiste ont convaincu les pilotes de la démarche d'**en associer un systématiquement.** Dans certains cas, un artiste ou un collectif d'artistes avec une structure intégrée (incluant des professionnels compétents en matière de montage et de conduite de projets) peut être à même d'assurer cette mission, ce qui a été le cas en 2013 à Bagnolet (Théâtre de l'échangeur), Montreuil (groupe LAPS) et Stains / La Courneuve / Saint-Denis (Les musiques de la boulangerie).

Les partenaires culturels ont affirmé que les travailleurs sociaux sont le maillon-clé de ce type de projet car ils sont en situation de fluidifier ou de bloquer la relation aux habitants. **Le rôle du partenaire culturel est donc aussi de faire gagner en compétence les professionnels du champ social dans l'approche du champ culturel.**

La DCPSL a également pour mission de trouver **un partenaire culturel implanté sur le territoire** du projet et en capacité d'assurer les missions attendues, ce qui n'est pas toujours possible. Lorsque ce n'est pas le cas, peut être choisi un partenaire non implanté localement mais qui a vocation à rayonner à l'échelle départementale. Ceci implique alors de lui associer une structure culturelle locale, chargée d'accueillir les séances de travail, voire la restitution publique, et d'amener les usagers à connaître et fréquenter les équipements culturels de leur ville. Il ressort de ces cas de figure la nécessité de clarifier la répartition des rôles entre les deux partenaires culturels et de s'assurer de la coopération dans la durée du relai local.

Les pilotes de la démarche sont confrontés au développement (accentué en 2013) de **projets impliquant plusieurs structures d'action sociale sur un territoire**. Ceci répond au souhait de décloisonnement des structures d'action sociale sur les territoires, issu notamment du travail engagé par la Mission d'animation territoriale et professionnelle du pôle solidarité (MATPPS) du Département autour des projets sociaux de territoire<sup>2</sup>. Dans cette perspective, **un rôle de référent territorial pour les projets Figure libre pourrait être attribué au responsable de l'une des structures impliquées**. Ce référent territorial serait l'interlocuteur privilégié de l'équipe projet lorsque plusieurs structures d'action sociale sont impliquées dans un projet.

Toutefois, le fait que plusieurs structures d'action sociale participent à un même projet tend à alourdir son portage, et vient densifier l'investissement tant de l'équipe projet (dans son travail de sensibilisation des équipes) que celui du partenaire culturel (sur le plan logistique ainsi que sur la réponse aux demandes spécifiques des structures d'action sociale liées aux logiques métier). De plus, cela implique la présence de travailleurs sociaux en nombre plus important, or l'équipe projet souhaite limiter la proportion de travailleurs sociaux dans le groupe participant au projet. Il convient donc de **limiter le nombre de structures sociales impliquées dans un même projet**. Par ailleurs, l'équipe projet souhaite que des projets auxquels une seule structure d'action sociale souhaite participer (notamment lorsque le projet est pensé pour un public spécifique) puissent tout de même être soutenus.

#### Restitution des projets

La restitution des projets, qui prend des formes très différentes en fonction de la pratique artistique qui fonde chaque projet, est considérée par l'équipe projet comme **une étape incontournable** de la mise en œuvre des projets. Elle constitue à la fois le moyen d'aboutir un processus, de valoriser le travail effectué par les participants et de faire connaître le dispositif à d'autres acteurs qui pourraient s'y impliquer. En ce sens, il existe un **enjeu fort de communication** sur les restitutions des projets.

Les membres de l'équipe projet ont exprimé leur satisfaction sur les restitutions des projets de l'année 2013, en particulier sur celle du projet de Stains / La Courneuve / Saint-Denis, qui a donné lieu à 5 concerts en présence d'un public nombreux. Pour un des projets (Bagnolet), la structure d'action sociale a toutefois regretté le long délai entre la fin des séances et sa restitution.

#### ▪ **Partenariat**

##### Dynamique partenariale sur les territoires

Les pilotes de la démarche considèrent que **l'implantation locale du partenaire culturel impliqué est une condition de la réussite des projets** (notamment de la poursuite des relations entre acteurs sociaux et culturels locaux, voir partie III. 5.). Toutefois, cette analyse amène un point de vigilance : **les territoires ne disposant pas de partenaire culturel implanté localement et suffisamment outillé ne doivent pas être pénalisés par cet état de fait**. Le choix d'un partenaire culturel à rayonnement départemental associé aux structures culturelles locales peut y remédier, à condition que les membres de l'équipe projet portent une attention particulière à ce qu'une dynamique partenariale soit effectivement impulsée localement.

---

<sup>2</sup> Notes de Nicolas Soudon du 04 07 2013 « Proposition de fonctionnement de la MATPPS », de Valéry Molet DGS du 23 07 2013 « Information sur le Projet Social Départemental et les projets sociaux de territoire », de Bérénice Delpal DGA du 24 07 2013 « Désignation de Référents territoriaux »



Par ailleurs, les pilotes de la démarche souhaitent **clarifier et renforcer le rôle de l'encadrement intermédiaire des structures d'action sociale** (responsables de circonscription ou fonction équivalente) vis-à-vis de l'objectif de renforcement du partenariat local entre acteurs sociaux et acteurs culturels. Ceci fait écho aux orientations du Département issues des travaux de la Mission d'animation territoriale et professionnelle du pôle solidarité (MATPPS) autour des projets sociaux de territoire.

#### Le partenariat avec les différents types de structures d'action sociale

L'équipe projet considère que **l'implication de nouveaux types de structures d'action sociale** (PMI en 2013, établissement pour personnes handicapées prévu pour 2014) **vient enrichir la démarche en diversifiant les projets et les publics auxquels ils s'adressent**. Cet élargissement vient complexifier le travail de l'équipe projet et implique un investissement fort de sa part.

Les circonscriptions du service social sont les structures qui ont bénéficié du plus grand nombre de projets Figure libre depuis le lancement de la démarche. Si le travail de conviction de la part de l'équipe projet doit être renouvelé auprès de chaque nouvelle circonscription impliquée, le partenariat fonctionne du fait de l'expérience de l'équipe projet auprès de ces structures. **La position de pilote du référent du service social, et le fait que le temps de travail dédié à cette mission soit clairement reconnu dans le périmètre de ses fonctions, contribuent à faciliter le travail de terrain de l'équipe projet avec les professionnels des circonscriptions**, ce qui n'est pas toujours le cas concernant les autres services impliqués dans la démarche.

L'année 2013 a marqué la **participation de la PMI à un premier projet Figure libre** (à Tremblay, aux côtés de la circonscription du service social). Les pilotes de la démarche ont salué la réussite du projet : sur le fond, **le projet a validé la pertinence de la démarche Figure libre dans le travail sur la parentalité**, en s'adressant tant aux enfants qu'à leurs parents ; sur la forme, l'implication de la chargée de direction (référente de la PMI) au sein de l'équipe projet et d'une éducatrice de jeunes enfants (en tant que relai sur le terrain) a été appréciée. L'équipe projet considère qu'un projet impulsé par une circonscription PMI pour 2014-2015 permettrait de consolider l'inscription du service dans la démarche et de susciter l'intérêt d'autres circonscriptions à terme.

Avant 2013, le service de l'ASE avait été associé sur le terrain à travers un service d'accueil de jour (Dubreuil, à Bondy) et un établissement associatif (Rencontre 93, à Saint-Denis). Cette année, **le projet impliquant la circonscription de Sevrans a permis de mobiliser des éducateurs et des assistants familiaux**, et a confirmé leur capacité à s'inscrire dans une action collective au long cours avec des jeunes dont ils ont la charge. A ce jour, les projets ayant impliqué des structures de l'ASE n'ont pas impliqué d'autres structures d'action sociale. Pour les années suivantes, se pose la question de l'implication des clubs de prévention, ainsi que celle de l'éventuelle **mixité entre le public des structures de l'ASE et celles des autres structures d'action sociale**. Dans cette perspective, le service s'interroge sur les objectifs d'une action collective telle que Figure libre dans ses pratiques, afin de l'intégrer progressivement dans la culture du service.

Plusieurs Projets de ville RSA, relevant du service de l'insertion et de la solidarité de la DPAS, ont participé à des projets Figure libre depuis le lancement de la démarche. Les pilotes comme les Projets de ville ayant participé considèrent que **ces projets contribuent à l'insertion des allocataires du RSA**.

La DPAPH a souhaité s'impliquer dans la démarche à partir de 2014, ce qui s'est traduit par sa participation à l'équipe projet dès le second semestre 2013. Il a été convenu de **se tourner dans un premier temps vers le public de personnes handicapées**, avant d'envisager d'associer par la suite les personnes âgées. Le travail avec ce nouveau public, ainsi que la confrontation avec un nouveau type de structure d'action sociale – les établissements pour personnes handicapées –, devront faire l'objet d'un **travail spécifique sur la définition des objectifs poursuivis, tant en interne à la DPAPH qu'au sein de l'équipe projet**.

## ▪ **Financement**

Depuis plusieurs années, les projets Figure libre sont financés par la DCPSL (45 000 €), la DEF (20 000 € répartis entre le budget de la direction, celui de l'ASE et celui de la PMI) et la DPAS (20 000 € sur le budget du SSD). Toutefois, **les contributions des deux directions sociales ne sont pas explicitement dédiées dans leurs budgets respectifs, ce qui pose la question de la pérennité de son financement.** Par ailleurs, acter le statut de l'enveloppe dédiée permettrait de stabiliser le mode de délégation de crédit.

Les pilotes de la démarche posent enfin la question de la participation financière, inexistante à ce jour, pour le SIS (étant donnée l'implication effective et probante des PDV depuis plusieurs années) et à consolider en fonction des projets à venir pour la DPAPH (4000€ en 2014).

Le montant du financement d'un projet est en général de 15 000 €. La DCPSL peut toutefois proposer des ajustements (à la baisse), au regard du budget prévisionnel produit par la structure culturelle, sur la base des critères suivants :

- Des critères relatifs aux caractéristiques des projets : nombre et nature des sorties culturelles envisagées, nécessité de transport des participants vers le lieu des ateliers, nombre d'artistes intervenants donc poids de leur rémunération, nécessité ou non pour le chargé des publics d'assister l'artiste lors de chaque séance, nombre de séances prévues dans le projet, matériel nécessaire pour les séances ou coûts de productions prévus pour objet artistique ou « trace » ;
- Des critères relatifs à la structure culturelle : éventuelle subvention en fonctionnement dont la structure bénéficierait par ailleurs, poids de l'activité d'action culturelle de l'association et taille de l'équipe dédiée, situation géographique du projet, dans la ville d'implantation de la structure ou éloignée, présence de co-financement autre, même si celui-ci est rarement acquis au moment de la décision du montant de notre subvention, situation économique de l'association et participation à d'autres dispositifs du Département.

Par ailleurs, la DCPSL s'est donné pour règle de ne pas superposer les dispositifs (Figure libre et autres), et donc les soutiens sur un même territoire et dans la même temporalité. Cela n'exclut pas en revanche de labelliser Figure libre un projet soutenu par ailleurs (dans le cadre d'une résidence par exemple), ou de soutenir un projet Figure libre à l'issue de la résidence sur un territoire donné.

Au-delà de cette subvention, certains projets ont bénéficié de **financements complémentaires en fin de projet pour assurer sa valorisation** (restitution, communication, production d'objets traces...) de la part de la DEF en 2013. Cette situation s'explique par le fait que la subvention de départ est attribuée le plus en amont possible du démarrage du projet, or il est difficile d'évaluer à cette étape la forme définitive de la restitution du projet, qui peut trouver des déploiements inattendus et nécessiter des financements additionnels. Il conviendrait de formaliser cette possibilité.

## ▪ **Portage et valorisation de la démarche**

En 2013, le lancement de la lettre d'information *Figure libre*, les restitutions des projets, la diffusion de certains objets « trace » et les nombreux temps de présentation de la démarche ont permis, selon les membres de l'équipe projet, de lui donner **une visibilité renforcée**, tant dans les directions et services du Département impliqués que dans les structures locales d'action sociale et auprès des partenaires culturels (à titre d'exemple, trois partenaires culturels ayant assisté à une réunion du réseau arts visuels sur Figure libre souhaitent cette année porter un projet). A maintes reprises l'équipe projet a pris l'initiative ou a été sollicitée pour intervenir dans différentes instances, au sein de l'administration comme auprès des partenaires internes et externes.

Concernant les réunions de présentation de la démarche aux professionnels organisées sur le terrain, certains membres de l'équipe projet s'interrogent sur l'opportunité d'y convier également le public fréquentant les structures.



Concernant les structures d'action sociale départementales, les membres de l'équipe projet considèrent que la démarche convainc plus aujourd'hui qu'à son lancement, en ce sens qu'elle serait **de plus en plus perçue comme un outil pertinent et appropriable**, et moins une injonction issue de l'administration.

Les modalités d'évaluation mises en place n'ont toutefois pas porté sur la consolidation de cette analyse, ce qui pourrait être fait à terme (consultation des structures d'action sociales non participantes, mesure du taux de lecture de la lettre d'information, etc.).

**L'achat et / ou la diffusion d'objets « trace »** issus des projets ont été salués par les membres de l'équipe projet, qui considèrent ces objets, au même titre que les restitutions des projets, comme des **outils de valorisation de la démarche**. Ils souhaitent rendre cette pratique régulière, et diffuser les objets plus largement lorsque la nature du projet et les conditions pratiques le permettent.

Enfin, des axes de travail concernant la communication émergent :

- l'édition de **deux supports de communication** : l'un destiné aux professionnels pour présenter la démarche, l'autre aux usagers des structures pour présenter chaque projet ;
- **l'organisation d'un colloque en 2015** autour de la démarche de rapprochement entre culture et action sociale ;

Par ailleurs, le **renforcement du rôle de l'encadrement intermédiaire** (responsables de circonscription ou fonction équivalente) **dans la promotion de la démarche** auprès des professionnels et des publics serait souhaitable.

## IV. Synthèse et propositions

### 1. Synthèse des résultats de l'évaluation et analyse du comité de projet

- L'engagement des parties prenantes des projets dans leur élaboration

Pour les artistes comme pour les structures d'action sociale, l'engagement dans un projet Figure libre marque **la volonté d'expérimenter, dans le cadre de leur activité, un champ relativement nouveau** : la création d'une œuvre collective avec un public profane pour les uns, la pratique artistique et culturelle comme outil d'insertion sociale pour les autres.

Les partenaires culturels mettent en avant leur volonté à la fois de travailler avec les professionnels du travail social et leur public et de s'inscrire sur un territoire. Le fait que désormais l'initiative de nouveaux projets vienne de ces acteurs confirme l'intérêt de la démarche au regard de leurs activités, et pourrait contribuer à renforcer leur place dans la conduite des projets.

**Les objectifs de la démarche semblent bien appropriés par les parties prenantes. Les discours des uns et des autres tendent à valider leur pertinence**, et donc l'utilité de ce type de projets pour le public des structures d'action sociale. Le partage de ces enjeux par l'ensemble de l'équipe des structures d'action sociale impliquées, qui a parfois fait défaut, apparaît toutefois comme une condition de réussite des projets.

Certains professionnels de l'action sociale notent également un apport des projets pour eux-mêmes, au-delà de leur travail avec les publics : la possibilité qu'ils leur offrent de sortir de leur cadre professionnel habituel.

Concernant le choix des participants au sein du public des structures, il apparaît que dans plusieurs cas, le temps restreint de préparation des projets a contraints les professionnels à **privilégier les personnes les plus volontaires**, plutôt que de cibler un type de public particulier ou de rechercher ceux pour lesquels la participation au projet aurait le plus d'effets bénéfiques.

- Les effets des projets sur les participants

La première satisfaction des professionnels (du social et de la culture) a été l'implication de la plupart des participants tout au long du projet, et le plaisir d'y participer que la plupart d'entre eux ont exprimé. Si les trajectoires et problématiques de certaines personnes ont pu faire obstacle à leur participation active, les artistes y ont été attentifs, et finalement beaucoup considèrent que chacun a trouvé sa place dans le projet.

Les projets Figure libre ont permis aux participants de découvrir et de se sentir légitimes à pratiquer une discipline artistique de laquelle ils pouvaient être éloignés. Les professionnels ont constaté que certaines personnes ont effectivement développé une appétence pour l'art et la culture, en tant que spectateur ou pratiquant, dans certains cas traduite dans les faits suite au projet.

Sur le plan social, tant les travailleurs sociaux que les artistes affirment que la participation aux projets a des effets notables sur le public des structures, principalement en termes de lien social, d'estime de soi et d'expression en public. Des éléments concrets les illustrent chez certaines personnes, notamment leur engagement dans des démarches d'insertion sociale et professionnelle (à titre d'illustrations : démarches dynamisées pour des participants au projet de Bagnolet, usagers ayant trouvé un emploi à l'issue des projets de Montreuil et Bagnolet notamment ...).

Enfin, les acteurs constatent que les projets ont modifié les relations et représentations entre les travailleurs sociaux et le public de leurs structures. Leur participation aux projets au même titre, a semblé opérer un décalage dans la relation accompagnant / accompagné, en venant transformer et atténuer certains rapports de domination symbolique qui s'exercent du fait de leur position respective. Elle a souvent créé à la fois des liens et une relation de confiance renforcée, en même temps qu'elle a permis aux travailleurs sociaux de mieux appréhender les difficultés et surtout le potentiel des personnes qu'ils accompagnent. Enfin, les difficultés posées au regard du principe de distance professionnelle ne se traduisent finalement pas à hauteur des craintes qui sont souvent exprimées au démarrage du projet.

- Les effets des projets sur les partenaires

Les travailleurs sociaux engagés paraissent convaincus, après l'avoir expérimenté tant à titre personnel que comme outil de travail, que ces projets constituent un outil d'expression, de valorisation de soi et in fine d'insertion. Par ailleurs, ils affirment pour la plupart que les autres professionnels de la structure se sont approprié le projet et perçoivent son apport au regard des objectifs de l'accompagnement social. Enfin, l'appétence croissante des travailleurs sociaux du territoire pour ce type de projets, permise par le partage d'expériences promu dans le cadre de Figure libre, atteste de l'impact de la démarche en termes de légitimation de l'art et de la culture comme outil d'accompagnement social.

Bien que les artistes aient chacun un discours très singulier sur l'apport du projet pour eux-mêmes, la plupart d'entre eux insistent sur la richesse de l'expérience collective vécue et sur le partage de leur projet artistique avec les participants. Ils expriment leur satisfaction d'avoir mené à bien un projet qui constitue pour eux une prise de risque du fait du caractère collectif de la création et du caractère profane des participants.

Pour les partenaires culturels, l'ouverture de leur structure à un nouveau public est l'élément principalement mis en avant. Ils évoquent également l'intérêt du partenariat avec les structures d'action sociale. En adéquation avec les objectifs de la démarche, ils travaillent à rendre ce double lien pérenne.

- Le pilotage de la démarche et le partenariat

Les membres de l'équipe projet sont satisfaits de son fonctionnement et de l'appropriation par chacun des enjeux de la démarche. Le travail de sensibilisation, de communication et de valorisation des projets qu'elle a réalisés a contribué à renforcer la visibilité et la légitimité de Figure libre. Toutefois, l'implication des différentes directions sociales demeure inégale, notamment parce que la charge de travail qu'elle représente pour leur référent n'est pas reconnue de la même façon par la hiérarchie de leurs directions respectives.

L'ouverture progressive à un spectre plus large de structures d'action sociale (qui s'accompagne d'un élargissement de l'équipe projet) vient enrichir les échanges et les expériences, en diversifiant les projets et les publics auxquels ils s'adressent. Aux côtés des circonscriptions du service social et des Projets de ville RSA, ont été engagées pour la première fois en 2013 un centre de la PMI et une circonscription de l'ASE. La réussite de ces deux projets a validé la pertinence de la démarche pour leur public. Une réflexion et un travail sont en cours en vue de la conduite prévue pour 2014 d'un projet impliquant un établissement pour personnes handicapées.

Le financement des projets, partagé entre la DCSPL et les directions sociales, reste en question. Pour certains, le fait que les contributions des directions sociales ne soient pas explicitement dédiées à Figure libre dans leurs budgets respectifs pose la question de la pérennité de son financement. Par ailleurs, une réflexion doit s'engager sur la participation financière du Service de l'insertion et de la solidarité (SIS – DPAS), et à terme de la DPAPH.

Enfin, il apparaît que les moyens humains et financiers mobilisés ne permettent pas en l'état d'envisager une augmentation du nombre de projets soutenus à court terme.

- La conduite de projet

La qualité du processus d'élaboration des projets est considérée par l'ensemble des acteurs comme une condition de la réussite du projet. Toutefois, ils ont souvent pointé le peu de temps qu'ils ont pu y consacrer, notamment au travail d'appropriation du projet par l'ensemble de l'équipe des structures d'action sociale, qui conditionne lui-même leur capacité à constituer un groupe stable et cohérent de participants.

Dans l'élaboration du projet comme dans sa conduite, les pilotes constatent que le portage des projets se trouve en tension entre le cadrage par les membres de l'équipe projet, garants des principes de la démarche, et sa libre appropriation par les acteurs de terrain, nécessaire à l'émergence d'une dynamique partenariale locale.

Les modalités de conduite des projets restent hétérogènes, ce qui répond au principe de projets « sur-mesure » retenu dans le cadre de Figure libre. Des questions portent tout de même sur le pilotage des projets sur le terrain, notamment lorsque plusieurs structures d'action sociale sont impliquées, ou lorsque le partenaire culturel n'est pas implanté localement.

L'équipe projet questionnent par ailleurs la répartition des rôles (entre l'équipe projet et les acteurs de terrain, entre chaque acteur de terrain, et au sein des structures d'action sociale) à chaque étape de la conduite des projets.

Enfin, l'ensemble des acteurs a souligné l'intérêt particulier de la restitution et la diffusion des productions artistiques, qui sont valorisantes tant pour les participants que pour la démarche elle-même.

- Développement du lien entre acteurs sociaux et acteurs culturels

Les acteurs du social comme les acteurs culturels affirment leur volonté de prolonger le partenariat impulsé au-delà du projet Figure libre, notamment en favorisant l'accès du public à l'offre culturelle des structures. L'implantation locale du partenaire culturel impliqué apparaît comme une condition de la poursuite du partenariat. Lorsque c'est le cas, des coopérations – d'intensité variable – ont perduré suite au projet.

Les membres de l'équipe projet s'attachent, au cas par cas, à faciliter le maintien ou le développement de coopérations, en mettant en relation les acteurs. Toutefois, les objectifs du Département et le rôle de l'équipe projet Figure libre vis-à-vis du rapprochement des acteurs locaux suite à un projet restent à préciser.

## **2. Propositions relatives à l'évolution de la démarche**

Les éléments présentés dans cette partie s'appuient sur les constats issus de l'évaluation et sur l'analyse de l'équipe projet. Ils sont de deux ordres :

- Certains constituent des propositions formulées par les membres de l'équipe projet, sur lesquelles ils s'accordent, concernant des principes à adopter concernant la démarche et les projets. Ils ne doivent toutefois pas être conçus comme des règles strictes à fixer, puisqu'il convient de garder l'exigence de souplesse constitutive de la démarche, notamment dans la forme des projets qui doivent être conçus « sur-mesure ».
- D'autres constituent des axes de réflexion ou de travail qui nécessiteront d'être approfondis à court ou moyen terme.

### ***Concernant les caractéristiques des projets Figure libre***

- Avoir plus de souplesse quant à l'initiative des projets

Il s'agit de laisser la possibilité :

- aux partenaires culturels d'initier un projet avec une ou plusieurs structures d'action sociale sur un territoire ;
  - aux structures d'action sociale de monter un projet avec un artiste qu'elle a identifié, sous réserve de validation par la DCPSL de son expertise et par l'équipe projet de la compatibilité du projet avec la démarche.
- Garantir l'inscription sur le territoire des partenaires culturels

Les pilotes de la démarche entendent tant que possible choisir un partenaire culturel implanté localement. Lorsque ce n'est pas possible, ils conviennent d'être vigilant à associer au partenaire culturel un relais local (par exemple un lieu culturel municipal) susceptible de créer un lien durable avec la (ou les) structure(s) d'action sociale engagée(s).

- S'assurer d'une répartition équilibrée des projets sur le territoire départemental

Les pilotes souhaitent éviter de multiplier les projets plusieurs années de suite sur un même territoire, le partenariat local entre acteurs du social et acteurs culturels devant être travaillé dans le cadre de leurs activités de droit commun respectives. Il s'agit de favoriser un « roulement » des projets Figure libre sur les territoires, en s'appuyant sur les initiatives locales et en veillant à trouver une réponse adaptée pour les structures d'action sociale désireuses de monter un projet sur des territoires où les partenaires culturels sont moins présents ou moins outillés.

Dans certains cas, les pilotes souhaitent se laisser la possibilité de soutenir la suite d'un projet sur un même territoire, à condition que celui-ci intègre de nouveaux partenaires et de nouveaux participants. Dans ce cas, il conviendrait d'étudier la possibilité d'un financement du projet dans le cadre des conventions de coopération territoriale signées entre le Département (via la DCPSL) et les Villes ou intercommunalités.

- Favoriser les projets associant plusieurs structures d'action sociale, en veillant à l'équilibre des groupes de participants

Le développement des projets Figure libre impliquant plusieurs structures d'action sociale sur un même territoire répond à l'objectif de décroisement porté par le Département et doit être soutenu à ce titre. Les pilotes entendent toutefois veiller à la faisabilité et au bon déroulement des projets en limitant à 2 ou 3 le nombre de structures d'action sociale engagées, de manière à :

- limiter le nombre de travailleurs sociaux dans le groupe à un quart du total des participants, en s'assurant toutefois qu'au moins deux travailleurs sociaux de chaque structures participent au projet ;
- garantir le travail de sensibilisation de l'ensemble de l'équipe de chaque structure par l'équipe projet.

- Engager une réflexion sur les enjeux liés aux spécificités et à la mixité des publics

Le développement de projets concernant des publics spécifiques (en particulier les enfants et adolescents de l'ASE, les parents et enfants de la PMI, à terme les personnes handicapées et les personnes âgées) pose la question de la spécificité de l'approche qu'ils supposent dans le travail avec l'artiste, ainsi que des enjeux de mixité du public. Une réflexion pourrait s'engager :

- Au niveau des directions concernées (en particulier DEF et DPAPH) sur les objectifs qu'elles poursuivent à travers Figure libre, afin de l'intégrer progressivement dans les cultures de service ;
- Au niveau de l'équipe projet, éventuellement élargie à certains cadres de la collectivité (par exemple la référente « personnes handicapées » de la DCPSL) et à plusieurs acteurs de terrain (artistes, partenaires culturels et acteurs du social), par exemple sur la base d'expériences menées dans le Département et/ou en dehors ;
- Au niveau des projets, ces enjeux doivent également être discutés et travaillés avec les acteurs du projet.

### **Concernant les orientations de la démarche d'ensemble**

La conception de Figure libre comme démarche, qui dépasse les seuls projets, pose la question des outils et moyens mobilisables pour promouvoir plus largement le rapprochement durable entre culture et action sociale. Deux axes de travail émergent en ce sens.

- Sensibiliser et outiller plus largement les acteurs

Les pilotes et les membres de l'équipe projet s'interrogent sur l'opportunité de mettre en place une offre de formation / sensibilisation à destination des travailleurs sociaux sur l'utilisation de la culture comme outil d'accompagnement social. En parallèle, une réflexion est en cours à la DPAS concernant

une éventuelle formation sur la médiation culturelle. Il conviendrait d'étudier la faisabilité d'un tel projet en posant notamment les questions suivantes :

- le public cible : des travailleurs sociaux désireux de monter un projet artistique ou culturel, dans le cadre de Figure libre ou en dehors ? ou potentiellement tous les travailleurs sociaux du Département ?
- le contenu de l'offre : en fonction du public cible, s'agit-il de convaincre de l'utilité de la culture comme outil d'accompagnement social ? d'aborder les enjeux relatifs à l'intégration de la culture dans les objectifs et les pratiques des différents métiers de l'action sociale ? d'informer les acteurs sur les possibilités de partenariat existantes ? d'outiller les acteurs sur le montage de projets ?
- le cadre de l'offre : il pourrait s'agir d'une formation ad hoc (par exemple une formation « à la carte » proposée par le PPRS), ou de s'appuyer sur une offre existante (à adapter), par exemple celle proposée par l'association Cultures du Cœur ou le « parcours du spectateur » mis en place par le Théâtre Aragon à Tremblay-en-France. Il conviendrait de faire l'état des lieux de l'existant en la matière, y compris sur des expériences menées en dehors du département.

La mise en place de colloques ou rencontres professionnelles sur les enjeux et pratiques du rapprochement entre culture et action sociale pourrait également contribuer à la sensibilisation et à l'outillage (théorique et méthodologique) des acteurs. Cela supposerait toutefois des moyens spécifiques et une mobilisation des Directions concernées par la démarche Figure libre, au-delà des membres de l'équipe projet.

- Favoriser la poursuite des liens entre acteurs locaux suite à un projet Figure libre

La poursuite des liens entre acteurs du social et acteurs culturels suite à un projet sur un territoire constitue un objectif de la démarche Figure libre. Toutefois il conviendrait de préciser le rôle et les objectifs du Département à cette étape : quel est le rôle de l'équipe projet suite aux projets ? Quels types de coopération favoriser ? Entre quels acteurs ? Sous quelle forme ? Dans quel cadre (missions de droit commun des partenaires culturels, conventions de coopération Villes / Département, financement dédié dans le cadre de Figure libre...) ? Cette réflexion pourrait être impulsée par l'équipe projet et portée auprès des Directions impliquées.

Au-delà du soutien par l'équipe projet, se pose également la question de la responsabilisation des acteurs de terrain impliqués dans le projet. Il pourrait être envisagé que les porteurs de projets s'engagent en amont du projet Figure libre sur les suites qu'ils entendent lui donner, sur la base des orientations à définir par les pilotes de la démarche sur ce point.

### **Concernant le pilotage de la démarche**

- Formaliser les modalités de fonctionnement de l'équipe projet et les responsabilités de ses membres

Les missions et le niveau d'implication attendu des référents des directions et services restant inégalement définis et reconnus, il conviendrait de formaliser les modalités de fonctionnement de l'équipe projet et les responsabilités de ses différents membres, y compris dans le travail d'accompagnement des équipes sur le terrain.

Ceci contribuerait à s'assurer de l'implication équilibrée des référents de chaque direction (qui peut être partagée entre plusieurs référents d'une même direction), à faire reconnaître la charge de travail que cela représente dans leurs missions respectives, et à anticiper le passage de relai en cas de départ d'un pilote ou d'un référent. Certains membres de l'équipe projet s'interrogent sur l'opportunité d'un accompagnement extérieur dans cette perspective.

- S'appuyer sur l'expertise des chargés de mission sectoriels de la DCPSL

Il est prévu d'intégrer progressivement les chargés de mission sectoriels de la DCPSL à la construction et au suivi des projets, en articulation avec le co-pilote de leur direction et les autres membres de l'équipe projet. Leur rôle devra être précisé.

## **Concernant la conduite des projets**

- Préciser les modalités d'implication des différents acteurs lors de la construction des projets

Il apparaît que la répartition des rôles dans la construction des projets, entre les acteurs de terrain mais également avec l'équipe projet, obéit à certains principes informels posés par les pilotes de la démarche mais reste fonction des contextes et contraint par le calendrier du projet et les impératifs professionnels des différents acteurs. Sans que leurs modalités d'implication respectives soient figées, il conviendrait d'acter certains principes, notamment concernant :

- l'équilibre entre l'implication de l'équipe projet et la prise en main du projet par les acteurs de terrain,
- le temps nécessaire à la sensibilisation des équipes des structures d'action sociale,
- le temps nécessaire à la constitution du groupe de participants,
- le moment propice à l'intégration des artistes et des partenaires culturels,
- le moment propice à l'intégration des participants et les modalités de leur implication dans la construction des projets,
- l'opportunité de s'appuyer sur l'expérience et le témoignage des acteurs de terrain ayant déjà conduit des projets Figure libre.

Ces modalités doivent tenir compte des cas, de plus en plus fréquents, où plusieurs structures d'action sociale sont mobilisées autour d'un même projet.

- Mener un travail avec les travailleurs sociaux
  - Sur la constitution des groupes de participants

L'équipe projet a émis l'idée de constituer un groupe de travail avec des travailleurs sociaux (anciens et nouveaux participants) chargé de définir des principes pour la constitution des groupes, en déterminant les modalités de présentation du projet aux potentiels participants, le temps nécessaire, les conditions de réussite, les points de vigilance, le nombre minimum et maximum, etc.

Afin de faciliter la mobilisation des participants, la réalisation de quelques supports de présentation de la démarche et du projet de l'artiste pourrait être un atout.

- Sur le retour d'expérience / débriefing avec les participants

Il conviendrait de travailler aux modalités de débriefing suite aux ateliers et en fin de projet, d'une part entre les travailleurs sociaux et les usagers participants, notamment en vue de revenir sur les expériences et la manière de réinvestir les acquis dans leur vie quotidienne (sociale, familiale, professionnelle), et d'autre part avec l'ensemble de l'équipe de la structure d'action sociale, notamment en terme de projet de service.

- Formaliser les responsabilités des acteurs impliqués dans les projets

La formalisation des responsabilités des acteurs de terrain semble nécessaire à l'assurance d'une conduite de projet cohérente et in fine de la réussite du projet.

Au-delà de la répartition des rôles entre artiste, partenaire culturel et structure d'action sociale aux différentes étapes d'un projet, il s'agit également de préciser le temps consacré au projet pour les travailleurs sociaux engagés. Le cadre fixé par le service social en la matière pourrait être adapté aux autres structures d'action sociale.

Il conviendrait d'étudier la possibilité de définir dans chaque projet un référent « social » (par exemple le responsable de la circonscription du service social) qui serait l'interlocuteur privilégié de l'équipe projet, lorsque plusieurs structures d'action sociale sont engagées.

Dans cette perspective, les pilotes s'interrogent sur l'opportunité de la mise en place d'une feuille de route construite entre les parties prenantes des projets (par exemple, adapté de l'outil utilisé pour les résidences artistiques soutenues par la DCPSL).

### **Concernant la communication autour de la démarche**

- Etendre la communication autour de Figure libre

Les directions impliquées ont prévu de construire un plan de communication sur la démarche, auprès d'un public plus large que celui touché par les outils actuels, en lien avec la direction de la communication : page dédiée sur le site internet, supports de présentation, articles sur les magazines du Département, etc.

L'idée de la réalisation d'une vidéo, présentant le travail réalisé en atelier sur plusieurs projets d'une année, a également été évoquée.

### **Concernant le financement de la démarche**

- Formaliser l'engagement financier des différentes directions

Les pilotes de la démarche souhaitent que les engagements financiers des directions et services impliqués soient formalisés, indépendamment du nombre de projets engageant les directions chaque année – le principe étant de soutenir si possible au moins un projet par service (SSD, SIS, ASE, PMI, SPH et à terme SPA) chaque année. Dès 2014, se pose également la question de la contribution financière du service de l'insertion et de la solidarité et de la direction des personnes âgées et des personnes handicapées.

- Permettre le financement de prestations participant de la valorisation et de la diffusion des créations

Les directions sociales ont apporté des financements complémentaires sur certains projets en 2013, pour assurer leur valorisation et leur diffusion, en particulier pour la production d'objets « trace » (expositions itinérantes, affiches, cartes, etc.). L'équipe projet souhaite que ces prestations soient tant que possible prévues en amont dans le plan de financement des projets, tout en se laissant la possibilité d'apporter des financements complémentaires en fin de projet.

### **Concernant l'évaluation de la démarche**

L'équipe projet prévoit d'engager un travail sur le questionnement, la méthode et les outils d'évaluation (notamment les questionnaires), en vue de son adaptation pour l'année 2014 au vu des retours de l'équipe projet et des réponses fournies par les parties prenantes des projets sur l'année 2013.

*« J'ai l'impression que pour une fois, les rôles sont inversés et que seulement là,  
le monde tient dans ma main. »*

Sandy B.

*Rapport co-rédigé par le SPGE/ DSOE, la DCPSL et la CESDI/DPAS  
avec la contribution de l'ensemble de l'équipe projet (DCPSL, DEF, DPAS)*



## **ANNEXE – Liste nominative des membres de l'équipe projet en 2013**

Chaque membre de l'équipe projet représente au sein de l'instance le service et/ou la direction à laquelle il ou elle est rattaché-e et lui en rend compte.

Copilotes de la démarche Figure libre :

- Anne Gondolo : chargée de mission au bureau des arts visuels et du cinéma du Service de la culture (DCPSL), garante de l'expertise artistique et culturelle,
- Jean-Julien Routis : conseiller technique insertion du Service social départemental (DPAS), au titre de la compétence généraliste du SSD en matière de travail social.

Autres membres de l'équipe projet :

- Catherine Giraudot : chargée de mission auprès de la direction de la DCPSL, au titre des actions transversales
- Delphine Di Silvestro : chargée de projets auprès de la direction de la DPAS,
- Nadia Hamdoud : cheffe de bureau du Service de l'insertion et de la solidarité de la DPAS,
- Léa Rocherieux : attachée de direction de la DEF,
- Leila Deshuis : chargée de mission auprès de l'ASE de la DEF,
- Sabrina Da Costa : référente du service de la PMI de la DEF,
- Béatrice Niderkorn : cheffe de service adjointe du Service des personnes handicapées de la DPAPH.